

# PARIS-CENTRE

## Quatre vingt mille "primaires" ont adhéré à la C. G. T.

### Que vont faire les "secondaires" ?... Ces derniers ont déjà été dupés par la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires !..

Par M<sup>o</sup> ALCOFRIBAS

Dix-septième année. - N° 6.037

ABONNEMENTS.		
	1 AN	6 MOIS
Nièvre et limitr...	55.00	30.00
Autres départ...	60.00	32.00
Union postale...	100.00	52.00

TELEPHONE: 5-47 et 2-43

## Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

### LUNDI

### 7

### SEPTEMBRE 1925

### SOUVENIRS-NOUS I

## Hier, la ville de Meaux a commémoré l'anniversaire de la bataille de la Marne

Le onzième anniversaire de la bataille de la Marne a été célébré hier, à Meaux. A l'initiative du président du Conseil, il y avait une foule immense, composée surtout d'anciens combattants. On remarquait notamment les membres de l'Union Nationale des Combattants, de la Ligue des Patriotes et de l'Action Française.

Pourquoi les drapeaux de la délivrance et de la victoire n'ont-ils pas flotté hier sur toutes les communes de la Patrie ? Il n'y a que onze ans pourtant que se déclancha la grande contre-offensive préparée par Gallieni et ordonnée par Joffre, dont l'heureux résultat devait sauver et Paris et la France !

Alors que l'Allemagne fête encore le Sedan, qui représente la victoire la plus impérialiste qui soit, puisque cette victoire devait assurer le succès d'une guerre de conquête, nos dirigeants osent bannir notre victoire de la Marne, qui permit la libération de tout un peuple.

Il y a onze ans, l'aigle prussien était terrassé... les meneurs du Cartel ne le pardonnent pas. Contre leur gré, grâce à l'initiative privée, l'anniversaire de la Marne a quand même été célébré à Meaux, il l'a été d'autant plus pieusement que l'actuel président du Conseil, ni Caillaux, ni Schrameck, n'était là.

De fait, leur place n'est point parmi les combattants... et c'est à ceux-ci, à eux seuls à leur famille et à leurs amis qu'il appartient de conserver la cécité du souvenir jusqu'au jour où tous les Français éclairés enfin par la dure expérience, comprendront qu'ils doivent leur indépendance non pas aux politiciens verbeux, pleureurs et incapables, mais à ceux qui ont lutté pour la leur conserver.

Ce jour, c'est dans toute la France que l'on commémorera la journée de la Marne.

Meaux, 6 septembre. — Ce matin, à 9 heures 30, un grand cortège composé d'associations de combattants et de diverses ligues patriotiques, s'est formé sur la place de la Gare de Meaux, grossi par la foule nombreuse accourue en autobus, en auto, sur un chemin de fer. Il s'est dirigé, drapeaux en tête, vers la cathédrale où un service religieux a été célébré à 10 heures, en même temps qu'une cérémonie semblable se déroulait au temple protestant. Dans la grande nef de l'église martyre, décorée de magnifiques palmes ornées par les lies du littoral méditerranéen se pressa une assistance considérable.

La messe solennelle a été célébrée par le chanoine Soury. Dix chanteurs de l'Opéra prêtent leur concours sous la direction de Saint-Riquier. Le père Guénil, ancien officier mitrailleur, chevalier de la Légion d'honneur prononce un sermon fort éloquent. Il retrace l'histoire du jour de Joffre et rappelle le rôle glorieux, aux côtés du généralissime, de Gallieni et de Manoury.

A 14 heures, sous le ciel nuageux qui fait grandir des averses, l'Union Nationale des Combattants défile devant le monument de la ville et visite le nouveau cimetière, cependant que M. Calmels, vice-président du conseil municipal de Paris, accompagné de MM. Ambroise Rendu, Maurice Flenot, Denis, Rictor, Rochard, conseillers municipaux, se rendent à l'hôtel de ville.

C'est là qu'est arrivé venant de Paris, M. Desola, sous-secrétaire d'Etat à la guerre. Puis on se rend à Neufmoutiers, à quelques kilomètres de Meaux d'où on aperçoit, après avoir traversé le fameux Ru du Rutel, tout le champ de bataille. La ville de Paris a fait déposer une palme sur ce monument en même temps qu'elle a fait fleurir les cimetières de Villers et de Chambry et les monuments de Chambry et de Trillabou.

A 14 h. 30, M. Ossoia prononce un discours dont voici quelques extraits :

Comme et les choses avaient aussi leur haute destinée, c'est la Marne, au nom robuste et sonore que fut le lieu sacré de la victoire. Un brisement d'axe avait parcouru la France, venant du front en un murmure douloureux, mais qui néanmoins demeurait empreint d'un fier courage.

Les familles des héros, les enfants, le vieux d'instinct lui-même souffrent de plus cruelles appréhensions. Le chef qui à cette heure suprême confondait son âme avec celle de la nation et intégrait son nom à notre plus belle histoire, conquit soudain un ordre qui se transmet sur toute la ligne, comme une flamme, dans la silence impressionnant des saintes contagions. Il faut avancer ou se faire tuer sur place !

Et alors, de toutes les vies intérieures de nos soldats, une âme collective s'est formée, puissante et farouche qui répandit partout l'irrésistible ferveur du sacrifice. Exhorter les français à conserver vivace le souvenir de tant d'héroïsme, ce serait faire injure à l'âme et à la conscience de notre race. Même sans le secours de la pierre et de l'airain, l'âme de la reconnaissance eût sans cesse rampli nos cœurs. Mais il y a les enfants, ceux qui n'ont pas fait la guerre, il y a le monde entier dont les regards doivent être constamment attirés sur le prestigieux sacrifice de nos martyrs. C'est à cette fin surtout que répondent les monuments. Ils demeurent comme la marque impérissable de l'exemple et de la leçon que nous ont légués les défenseurs de l'indépendance humaine et du droit.

Après le sous-secrétaire d'Etat, M. Calmels, vice-président du Conseil municipal prend la parole, au nom de la ville de Paris. Il salue la mémoire des soldats qui se firent leur pour sa défense.

Le cortège gagna enfin le cimetière de Villers où se trouve la tombe de Péguy. Il y eut encore une palme et des couronnes déposées.

### LA JOURNÉE D'OUVERTURE

## A la criée de Paris, quatre lièvres de la Nièvre se vendent 275 francs

Il y a eu moins de gibier que l'année dernière malgré cela les prix ont diminué

Paris, 6 septembre. — La vente à la criée du premier gibier a commencé aujourd'hui aux Halles, dès midi. Un coup de cloche et des sonneries de corps de chasse annoncent l'ouverture des portes et immédiatement la foule s'engouffra dans le pavillon n° 4 des Halles, pendant que quelques passants, indifférents à la vente du gibier, s'occupaient des joueurs de cors, vêtus de rouge qui s'étaient massés dans la rue Vauvilliers.

Le premier lot de gibier vendu se composait de six perdreaux tués à Rambouillet. Mis aux enchères à 100 francs, ils montèrent jusqu'à 200 francs.

Les six perdreaux suivants venant de Belgique furent adjugés à 130 francs. Puis, toujours par lots, et après deux ventes à 120 francs, ils descendirent jusqu'à 72.

Pour les lièvres, la première vente de quatre se fit à 190 francs, puis la seconde à 220 francs et la troisième à 275 francs (quatre lièvres de la Nièvre). Des cailloux furent vendus à 20 francs les dix et le cuisset de chevreuil d'Alsace à 30 francs le kilo.

### Les prix moyens

A la fin de la journée, on estime que les arrivages ont été inférieurs d'un tiers à ceux de l'année dernière. De leur côté, les acheteurs ont paru bouder et les prix ont fléchi d'autant plus que les grosses maisons d'expédition n'ont guère acheté. Au moment de la clôture, les prix moyens s'établissent ainsi :

Cailloux de vigne, 4 à 8, contre 3 à 7,50 l'an dernier ; cailloux ordinaires, 6 à 12, contre 4 à 10 l'an dernier.

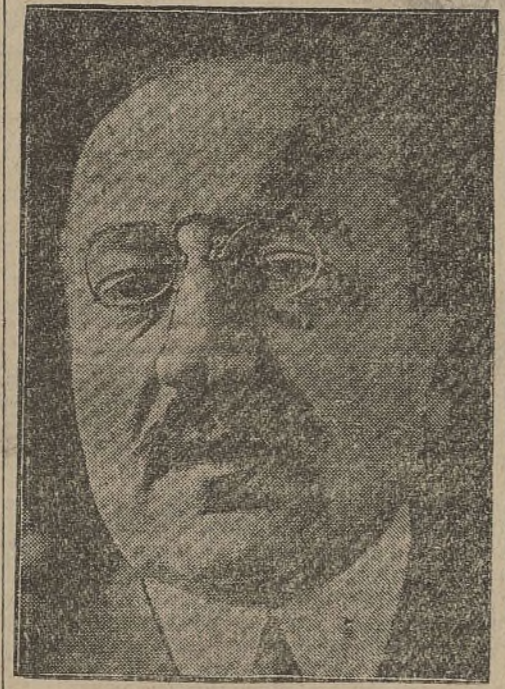
Lapins de garenne, 8 à 9, contre 4 à 7. Lièvres français, 80 à 85, contre 30 à 55 ; lièvres, 12 à 23 ; lièvres australiens, 30 à 52, contre 30 à 42.

Perdreaux jeunes, français, 14 à 22, contre 10 à 22 ; vieux, 7 à 11 ; poullards, 5 à 13 ; perdrix, 7 à 11.

Marcassin, 9 fr. le kilo.

Notons que cette année, les droits d'octroi ont été sensiblement augmentés. Ils atteignent 800 francs les 100 kilos, soit environ 1 franc pièce pour les perdrix, et 70 francs les 100 kilos pour les lièvres.

Comme nous l'annoncions, on a eu, vers 15 h. 15, un gros arrivage de 60 caisses de lièvres frigorifiés d'Australie, contenant chacune douze pièces, qui ont été vendus à raison de 30 francs la pièce. Ce n'est évidemment pas du gibier d'ouverture, mais une fois dégelés et cuits, il peut remplacer dignement ce dernier.



M. DAUSSET  
rapporteur du budget des finances  
qui accompagne M. Caillaux aux Etats-Unis  
Phot. Meurisse Cl. Paris-Centre

## Un marin débutant veut jouer au pirloué et se fait couler par la police

Oslo, 6 septembre. — Un musicien de Glasgow, nommé Greary et son amie, qui étaient recherchés depuis environ un mois pour diverses escroqueries, viennent d'être arrêtés à Millford, petit port de la Clyde. Le couple avait loué une barque dans l'intention de s'emparer d'un yacht de course amarré dans le port. Ils l'abandonnèrent, mais Greary peu familiarisé avec la manœuvre, coupa les agrès au lieu des cordes qui retenaient l'ancre. Des gens qui se trouvaient sur la côte, intrigués de voir tomber les voiles, avvertirent le propriétaire du yacht et la police. Deux policiers et six civils armés gèrèrent le yacht dans un canal automobile, mais ils furent accablés par un feu nourri. Ce n'est que lorsque les munitions leur manquèrent, que Greary et son amie se rendirent. On ne signala aucun blessé.

## ENCORE UN SIDI QUI JOUE DU REVOLVER

Paris, 6 septembre. — A minuit 30, rue de Valenciennes, Maurice Légal a été blessé d'une balle de revolver au côté droit, tirée par un algérien qui s'est enfui.

Le blessé relevé par des agents, a été transporté à l'hôpital Lariboisière où son état a été jugé très grave. La police judiciaire recherche le meurtrier.

### LA GUERRE DU RIF

## Abd-el-Krim espérait fomenter un mouvement de révolte dans toute l'Afrique du Nord

Fez, 6 septembre. — Des informateurs indigènes rapportent qu'une Djema Abd-el-Kébir Akassa, assemblée générale des tribus, se serait tenue dernièrement à Damir. Elle aurait réuni toutes les fractions rifaines Gjamara, Senahdja, Beni-Zeroual. Abd-el-Krim aurait fait connaître son intention de poster bientôt le titre de « prince des croyants ».

D'après les mêmes indicateurs, Abd-el-Krim se serait rendu inconnu au commencement de l'année courante, en Algérie, en Tunisie, et en Egypte, où il aurait reçu le meilleur accueil. L'émir du Rif, qui se pare déjà pompeusement du titre de Sultan, ajouterait qu'il a reçu des musulmans hindous, l'assurance qu'ils soutiendraient sa candidature. Ces bruits soigneusement amplifiés et répandus dans les tribus même soumises, particulièrement dans la zone espagnole, ont pour but de donner l'allure d'une guerre sainte à la rébellion contre le sultan et les nations protectrices. Si ces renseignements sont exacts, on se trouve devant une nouvelle tentative de tromperie de l'agitateur, qui essaierait, sous le couvert de la guerre sainte, d'entraîner les musulmans dans un mouvement panislamique et surtout xénophobe. Rappelons qu'Abd-el-Krim n'a nullement qualité pour prêcher la guerre sainte, ni pour postuler le titre de prince des croyants car il n'est pas shérif, c'est-à-dire descendant de Mahomet en ligne directe, ce qui est une qualité essentielle. Son origine berbère lui interdit d'invoquer une longue lignée musulmane, pour remplacer son titre de shérif.

Il n'est pas à croire que les populations religieuses de l'Afrique du Nord se laisseront prendre à pareille imposture et l'on doit espérer qu'ils sauront réserver aux émissaires du Roghi, l'accueil qui convient.

### Le calme précurseur de la tempête

Fez, 6 septembre. — Le calme règne sur l'ensemble du front. Il n'y a eu aucune action militaire importante, mais une grande activité règne dans tous les secteurs, sans qu'il soit possible de préciser, on peut seulement dire que les événements importants prochains dont le développement sera en fonction de l'organisation, derrière nos troupes, des moyens de communication, routes et voies ferrées.

Les groupes de l'Ouest des Ghezoua, envoyés par Abd-el-Krim pour renforcer les Ghomra, auraient refusé de combattre hors de leur territoire et seraient rentrés dans leurs villages. Autour d'Issoual la journée d'hier et la nuit ont été calmes. Le groupe léger parti pour Sidi Rodouane en vue de dégager ce poste, a rétabli complètement les communications avec l'arrière. Le nombre des cadavres trouvés sur le terrain montre que l'ennemi doit avoir engagé de gros effectifs et subi des pertes sérieuses dans cette affaire.

Dans l'après-midi d'hier, l'aviation a effectué des bombardements heureux sur des rassemblements assez importants signalés dans la région d'Adra.

### M. Steeg prononce un discours sur les événements du Maroc

Libourne, 6 septembre. — M. Steeg, garde des Sceaux, conseiller général de la Gironde, a présidé aujourd'hui le banquet du comice viticole et agricole de l'arrondissement de Libourne, auquel assistaient la plupart des parlementaires du département. A l'issue du banquet, M. Steeg a prononcé un important discours sur les événements du Maroc.

Ce n'est pas seulement son prestige, sa sécurité économique et financière que la France protège au Maroc, a déclaré M. Steeg. Elle est vraiment le soldat du droit. Elle y défend un riche patrimoine de clarté, de justice et de liberté, contre les assauts furieux d'une barbarie enfermée dans ses superstitions et travaillée par ses haines, éprise de violence et de cruauté. Ce ne sont pas les protestations de besoins fanatiques qui nous amèneront à renoncer à cette création de la France en Afrique. Elle a fait l'admiration du monde. Nous pouvons la célébrer sans réserve et sans remord.

### EN ANGLETERRE, UN INCENDIE DETRUIT UNE CASERNE DE POLICIERS

Bolton, 6 septembre. — Un incendie a éclaté la nuit dernière dans une caserne de policiers à Cambridge. Les hommes étaient encore au lit quand l'alarme fut donnée. Ils furent en temps de s'échapper dans leurs costumes de nuit. Comme les flammes menaçaient d'atteindre un dépôt d'armes et de munitions, qui se trouvait à proximité, les policiers, toujours en pyjama, évacuèrent en hâte tous les explosifs et parvinrent malgré la chaleur suffocante, à mettre en sûreté une centaine de bidons de pétrole qui étaient emmagasinés dans un bâtiment contigu à celui qui brûle.

### LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière Heure. Les Sports.

### EN PAGE 3 : Les courses hippiques de Deolze. Un accident mortel à Gimouille.

### EN PAGE 4 : Un accident d'auto à Aubigny-sur-Nère. Le grand concours-tour de Gueugnon.

### EN PAGE 5 : Les Foires et Marchés de la région. Nos renseignements agricoles.

### LE MEETING DE SAINT-RAPHAEL

## On est toujours sans nouvelles de Laporte et de Priol

Fréjus, 6 septembre. — Les recherches entreprises dans la journée d'hier et au cours de la nuit, par les bâtiments affectés au service de sécurité du concours d'hydravions, par les torpilleurs de Toulon, par la vedette de l'Aéro-Navale, par l'escadrille Goliath du centre de Saint-Raphael, n'ont décelé jusqu'à présent aucun résultat. De son côté, le gendarmier Corse a vainement exploré la côte.

Ces recherches continueront aujourd'hui par les mêmes moyens, auxquels s'ajoutent de nouvelles reconnaissances par hydravions, ainsi que par autos, sur la côte corse. Le jury du concours a pris la mer.



L'AVIATOR LAPORTE  
qui participa au meeting de Saint-Raphael et dont on est sans nouvelles  
Phot. Meurisse Cl. Paris-Centre

né italienne de la Spezia, de bien vouloir collaborer à ces recherches, qui, espérons-le, permettront bientôt d'être fixés sur le sort de nos deux héros. Il est encore possible que Laporte et Priol aient été recueillis par des bâtiments non munis de poste de S. F.

Jean-Fernand Laporte, né à Bordeaux, le 28 juin 1893. Pilote de ballon libre, il est actuellement chef pilote aux établissements Schreck. Détenteur du record français d'altitude, avec 4.287 mètres, depuis le 13 novembre 1923, il s'est adjugé le 30 novembre de la même année, le record mondial d'altitude, avec 5.535 mètres, sur hydravion. Laporte égale la même année la course croisière de la Méditerranée. En 1924, il devint détenteur du record mondial d'altitude avec 250 kilos de charge, puis avec 500, en montant à 3.760 mètres et à 4.755. Il se classe second de la coupe Gordon-Bennett des sphériques. Laporte est un des plus jeunes pilotes de l'aviation civile.

Henri Priol est né à Audierne (Finistère), le 22 avril 1891. Mousse à bord d'un bâtiment de pêche, il a fait son service militaire dans la marine de guerre. Versé à la mobilisation au centre de Saint-Raphael, le 3 août 1914, breveté pilote en décembre 1916, passé à l'escadrille d'Argostoli et de Mijikas (Grèce), il revint au groupe de chasse de Saint-Raphael, où il passa comme instructeur à celui de Berre.

Jusqu'à la démobilisation, il fut affecté à la commission d'études pratiques de l'aéronautique de Saint-Raphael. Excellent pilote, il appartient à la maison Villiers, où il est chargé du service de réception.

### Brilli-Poli gagne le grand prix d'Italie

Monza, 6 septembre. — Le classement général du 5<sup>e</sup> grand prix d'Italie est le suivant :

- 1<sup>er</sup> Brilli-Poli, sur Alfa Roméo, couvrant les 800 kilomètres en 5 h. 14 m. 38 s., à la moyenne horaire de 153 kilomètres.
- 2<sup>e</sup> Campari, sur Alfa Roméo, en 5 h. 35 m. 30 s. ; 3<sup>e</sup> Costantini, sur Bugatti, en 5 h. 44 m. 46 s. ; 4<sup>e</sup> Milton, sur Duesenberg, en 5 h. 46 m. 40 s. ; 5<sup>e</sup> De Paolo, sur Alfa Roméo, en 5 h. 48 m. 10 s.

Toutes les voitures françaises Bugatti ont terminé et prennent les places d'honneur. L'Américain de Paolo sera probablement déclassé, ayant terminé la course sans son pot d'échappement, qu'il a dû perdre en cours de route.

### A l'autodrome de Miramas une voiture couvra 10.432 kilomètres en 144 heures

Versailles, 6 septembre. — La voiture automobile qui avait pris le départ lundi dernier, à 16 heures, sur la piste de l'autodrome de Miramas, en vue d'établir le record de six jours sur piste, a terminé cet après-midi sa tentative, 10.432 kilomètres 470 ont été couverts dans les 144 heures. Les 10.000 kilomètres ont été terminés ce matin à 10 h. 40. La voiture était pilotée par les conducteurs suivants : Buchetti, Nrun-Cougnard, de Centama, qui se sont relayés tour à tour au volant.

### Sept rescapés du naufrage du « Falco » arrivent à Marseille

Marseille, 6 septembre. — A bord du paquebot *Montana*, venant d'Amérique du Sud, et arrivé ce matin à Marseille, se trouvaient huit rescapés du naufrage du *Falco*, qui furent recueillis en mer par un avion, sur la côte de Mauritanie. Ils vont être dirigés sur leur port d'attache.

Quatre vingt mille membres de l'enseignement primaire viennent d'adhérer à la C. G. T. Quinze mille autres, formaient déjà un groupement se réclamant des idées communistes. Constatant cela, c'est simplement... constater ! Ce n'est pas l'honneur de personne ; collectivité ou individus. Ce n'est point faire de la polémique... mais de l'histoire contemporaine. Au reste, il est des faits qui ne suffisent à eux-mêmes, quant à l'impression qu'ils produisent. Tout commentaire affaiblirait celle-ci comme l'affirme un vieux cliché. Aujourd'hui, d'ailleurs nous ferons nos efforts de greffier plutôt que de juge. Continuons donc nos constatations.

## Ge qu'un syndicaliste a vu entrer à la C. G. T. avec les instituteurs

Le jeudi 27 août, la C. G. T. est venue pour examiner le problème de l'unité syndicale. Parmi tous les « créateurs » qui prennent part à la discussion, M. Vivier, de Lyon, remporte un très vif succès quand il parle du rapport moral, à propos duquel il demande à tous les délégués du syndicat, d'adresser leurs chaleureux remerciements au bureau confédéral. Il exalte le « travail » (façon de parler) l'accompli par celui-ci, et en particulier, l'action de M. Jouhaux au B. I. T. et à la S. D. N. Dans ce « travail », il aperçoit les « germes d'une révolution ». Et l'histoire, il s'agit de la révolution, je l'ai vu entrer à la C. G. T. avec les instituteurs ! On ne la fait pas avec des illettrés ! Avec ces derniers, on ne provoque que des révoltes qui font craser davantage la classe ouvrière !

Cela c'est encore de l'histoire contemporaine, écrite tout récemment par la presse de toute opinion. Laissons de côté les 15.000 adhérents au groupement « primaire » d'inspiration soviétique. Voilà où l'on a conduit *primo, secundum...* comme par la main, 80.000 pédagogues de l'Amérique du Nord, qui ont passé au syndicat, et qui n'ont pas, comme tous les syndicats de fonctionnaires, en l'état présent de la législation. Le syndicat est allé à la « socialisante » fédération des syndicats de fonctionnaires, puis de là, à la socialiste C. G. T. Suivant une règle toujours vérifiée dans la vie des grandes collectivités en temps de démagogie, les violents, les exaltés, les extrémistes ont fini par faire la loi. Les modérés, les sages, les raisonnables n'ont pu ou su faire prévaloir leurs idées... et les voici, maintenant, fourvoyés avec les autres. C'est grand dommage, en vérité !

Personne ne conteste que nos instituteurs primaires — comme tant d'autres Français d'ailleurs — n'aient magnifiquement fait leur devoir de soldats pendant la grande guerre. Voilà précisément pourquoi tous les bons citoyens regrettent profondément cette adhésion d'un si grand nombre de collègues à une formation de combat révolutionnaire et internationaliste.

### Ejusdem farinae

Où, révolutionnaire et internationaliste ! Ses affiliés ne s'en cachent point, d'ailleurs... ils en ont conscience — qui n'a pas l'exercice d'être noble — les stupides gobe-mouches qui veulent absolument distinguer entre socialistes et communistes ! Les premiers de ces maltaisants sectaires ne manquent pourtant point une occasion de déclencher qu'ils tendent aux mêmes fins que leurs pseudo-adversaires et qu'une question de pure tactique les sépare seule de ceux-ci ! Les socialistes sont des habiles, en matière de chambardement, n'entendent — et les communistes des brutes... tous sont des ennemis jurés de la société. Le socialisme... c'est pour l'organisme social une manière de tuberculose à forme lente, le communisme, lui, étant pour ce même organisme, l'équivalent d'une pleurésie galopante. La subtilité, la belle distinction en vérité ! Tout juste celle qu'il y a entre le poison et la corde, entre le feu et la poêle !

Entendons moi dire : mais tous les instituteurs qui ont adhéré à la C. G. T. ne se sont point *ipso facto*, déclarés socialistes ! Vous n'avez pas le droit de généraliser abusivement. Estimant — à tort ou à raison — avoir des intérêts communs avec les travailleurs manuels confédérés, les « primaires » ont fait bloc avec eux. Voilà tout ! N'allez pas chercher de midi à quatorze heures.

Les professeurs de lycées, eux, étaient jusqu'en 17 avril de la présente année, groupés au moins en majorité, au sein de la « Fédération nationale des professeurs de lycées et de l'enseignement secondaire féminin ». Cette-ci ne s'est transformée en syndicat qu'à la date indiquée après un « référendum » préalable qui manifesta d'ailleurs l'existence d'une minorité antisocialiste imposante (près de 1.100 voix). Ici encore il y a eu du détail, non pas la suite ; un nomme important de professeurs de lycées étant restés en dehors du nouveau syndicat. Une très vive campagne contre l'illégitime transformation, vient du reste d'être commencée par les adversaires de celle-ci. Il faut remarquer — indigne comme l'exige l'équité — que ledit syndicat, quoiqu'acceptant de collaborer avec la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires, garde toute son indépendance vis-à-vis d'elle, aussi est-il pratiquement fort éloigné de l'heure actuelle de la Fédération.

Les professeurs de lycées, eux, étaient jusqu'en 17 avril de la présente année, groupés au moins en majorité, au sein de la « Fédération nationale des professeurs de lycées et de l'enseignement secondaire féminin ». Cette-ci ne s'est transformée en syndicat qu'à la date indiquée après un « référendum » préalable qui manifesta d'ailleurs l'existence d'une minorité antisocialiste imposante (près de 1.100 voix). Ici encore il y a eu du détail, non pas la suite ; un nomme important de professeurs de lycées étant restés en dehors du nouveau syndicat. Une très vive campagne contre l'illégitime transformation, vient du reste d'être commencée par les adversaires de celle-ci. Il faut remarquer — indigne comme l'exige l'équité — que ledit syndicat, quoiqu'acceptant de collaborer avec la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires, garde toute son indépendance vis-à-vis d'elle, aussi est-il pratiquement fort éloigné de l'heure actuelle de la Fédération.

Les professeurs de lycées, eux, étaient jusqu'en 17 avril de la présente année, groupés au moins en majorité, au sein de la « Fédération nationale des professeurs de lycées et de l'enseignement secondaire féminin ». Cette-ci ne s'est transformée en syndicat qu'à la date indiquée après un « référendum » préalable qui manifesta d'ailleurs l'existence d'une minorité antisocialiste imposante (près de 1.100 voix). Ici encore il y a eu du détail, non pas la suite ; un nomme important de professeurs de lycées étant restés en dehors du nouveau syndicat. Une très vive campagne contre l'illégitime transformation, vient du reste d'être commencée par les adversaires de celle-ci. Il faut remarquer — indigne comme l'exige l'équité — que ledit syndicat, quoiqu'acceptant de collaborer avec la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires, garde toute son indépendance vis-à-vis d'elle, aussi est-il pratiquement fort éloigné de l'heure actuelle de la Fédération.

Les professeurs de lycées, eux, étaient jusqu'en 17 avril de la présente année, groupés au moins en majorité, au sein de la « Fédération nationale des professeurs de lycées et de l'enseignement secondaire féminin ». Cette-ci ne s'est transformée en syndicat qu'à la date indiquée après un « référendum » préalable qui manifesta d'ailleurs l'existence d'une minorité antisocialiste imposante (près de 1.100 voix). Ici encore il y a eu du détail, non pas la suite ; un nomme important de professeurs de lycées étant restés en dehors du nouveau syndicat. Une très vive campagne contre l'illégitime transformation, vient du reste d'être commencée par les adversaires de celle-ci. Il faut remarquer — indigne comme l'exige l'équité — que ledit syndicat, quoiqu'acceptant de collaborer avec la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires, garde toute son indépendance vis-à-vis d'elle, aussi est-il pratiquement fort éloigné de l'heure actuelle de la Fédération.

## L'Aéro-Club du Centre est constitué

Le comité directeur de l'Aéro-Club du Centre nous communique la note suivante : L'Aéro-Club du centre est une amicale de tout ce que la Nièvre et les départements limitrophes comptent de pilotes, observateurs, parachutistes, ou mécaniciens d'aviation, sous la présidence si particulièrement autorisée du colonel Cheutin, notre nouvelle association a, dans les grandes lignes, les buts suivants :

- 1<sup>er</sup> Création, à Nevers, sur terrain de Chentiville, réaffecté et mis à notre disposition par la municipalité, d'un centre d'entraînement de pilotes civils.
- 2<sup>e</sup> Vols fréquents de passagers à des prix abordables.
- 3<sup>e</sup> Organisation périodique de meetings et fêtes d'aviation dans les principales localités de ces départements, et pour programme général, vulgarisation de l'idée d'aviation et de toutes ses applications.

Déjà, de nombreux adhérents ont répondu à notre premier appel ; des as, et des meilleurs, nous ont fait savoir que nous avions en eux des amis, ils sont tous, aujourd'hui, dans nos rangs hivernaux ; le dévouement, nous le savons, ne nous manquera pas. Les autorités civiles et militaires nous assurent, dès maintenant, de toute leur bienveillance et de tout leur appui.

Des résultats nous arrivent chaque jour nous encourageant dans la voie que nous nous sommes ouverte et dont le but patriotique ne vous échappera pas. Mais ces résultats sont encore insuffisants, les obstacles sont nombreux et les frais énormes. Nous voulons cependant triompher des préjugés et faire connaître cette science si généralement ignorée :

L'aviation : Moyen de transport ultra-rapide.  
L'aviation : Moyen de tourisme incomparable.  
L'aviation : Arme de guerre décisive. Nous voulons appeler et réunir autour de nous tous ceux que leur situation sociale spécialement pour être admis dans cette réunion, qui, tant par la valeur de ses idées que par la dignité de ses membres, peut espérer, avec leur concours, le succès des idées désintéressées qui l'animent :

(Lire en page 2 les statuts de l'Aéro-Club du Centre.)

Vous en pouvez croire votre serviteur, chers lecteurs... il n'a pas été « le seul », en effet, le digne M. Bernès ! Comme il a eu raison, lui et tous ceux qui l'ont suivi ! Qui donc ne voit, clair comme le jour, que dans les circonstances politiques contemporaines, tout syndicat de fonctionnaires ne peut que « glisser à gauche » que dans une telle formation ce sont les éléments « rouges » qui finissent, fatalement, par prendre le commandement ? Les faits n'ont-ils pas prouvé, jusqu'à présent, justifié cette prévision conforme au plus élémentaire bon sens, à la plus rudimentaire expérience de la vie ? Or, nous l'a-

vons dit, répété et démontré, ici même, il n'est de pédagogie que celle qui agit sur l'enseignement secondaire.

l'implacable offensive du Cartel contre l'enseignement secondaire

Ce qu'il y a de grave dans la situation présente, c'est que l'on voit percer le désir de « primariser », d'abaisser, sinon de supprimer, l'enseignement secondaire. Les déclarations de M. Lomont, les empiètements perpétrés de M. Lapie, les attaques haineuses qui se sont produites au sein de la commission de l'école unique, ont fini par ouvrir les yeux de beaucoup de professeurs qui avaient été aveuglés par leurs ressentiments contre M. Bérald.

Comment les « secondaires » furent dupés par la Fédération des Syndicats de fonctionnaires

Menacés gravement, dans leur amour propre professionnel, par le personnel politique de gauche, les « secondaires » ont, par surcroît, vu un point de vue de leurs intérêts matériels immédiats, que duperie à attendre d'un « glissement » vers les milieux « avancés » où ils sont mortellement haïs et jalouxés. Ils en ont déjà fait la cruelle expérience. Rappelons les faits : nous serons bien à l'aise, pour le faire, étant donné que c'est la première fois que nous allons nous entretenir d'une question concernant « la matérielle », au cours de ces chroniques « acicof-basiliennes ».

M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, accompagné du colonel de Goys, chef de son cabinet, a quitté Nice cet après-midi, pour regagner Paris par le rapide de 18 h. 10.

DERNIERE HEURE

A Blois des délégations d'anciens combattants fleurissent la tombe du maréchal Maunoury

Blois, 6 septembre. — Ce matin, à l'occasion du onzième anniversaire de la bataille de la Marne, les délégations d'anciens combattants ont fleuri la tombe du maréchal Maunoury, le vainqueur de l'Oureq, au petit cimetière de Met.

Le général Gouraud prononce à Rome une allocution patriotique

Reims, 6 septembre. — Le général Gouraud, qui vient de commander les grandes manœuvres du Nord-Est, a été reçu, ce matin, en compagnie des officiers de son état-major, par la municipalité de Reims. Répondant à l'allocution de M. Marchand, maire, qui dit toute la reconnaissance des populations champenoises envers le général de la 4<sup>e</sup> armée, vainqueur en Champagne en 1918, le général Gouraud exalta le courage du poilu français et exposa ensuite les efforts du gouvernement de la République pour assurer la paix. Puis, constatant le réveil des vrais sentiments de l'Allemagne, il déclara que tout en poursuivant son œuvre pacifique, la France devait à sa sécurité d'entretenir une armée capable au besoin de faire respecter les traités.

A Moyeuville-Grande on inaugure un monument en l'honneur des soldats italiens

Metz, 6 septembre. — En présence de nombreuses sociétés régionales françaises et italiennes et en lieu aujourd'hui à Moyeuville-Grande, l'inauguration d'un monument destiné à perpétuer le souvenir des soldats italiens morts pendant la guerre. Le gouvernement italien était représenté à cette cérémonie par le professeur Gallavresi, de l'Université de Milan et par le chevalier Giordano, consul d'Italie à Metz.

A Baillet on inaugure un monument aux morts

Lille, 6 septembre. — Le monument aux morts érigé à Baillet a été inauguré ce matin, en présence du lord-maire de Bradford et d'une délégation de cette ville, marquée de Baillet. Des fleurs ont été ensuite déposées sur les tombes des soldats français et anglais.

UNE EQUIPE DE « CINEASTES » EST VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTO

Danemarque, 6 septembre. — Le metteur en scène de cinéma bien connu, M. Baronsell, et les artistes qui l'accompagnent, pour tourner à Nangis, viennent d'être victimes d'un accident d'automobile. Près de cette localité la voiture dans laquelle ils se trouvaient s'est retournée. Les détails manquent.

Le colonel Mitchell qui avait accusé les autorités aéronautiques de négligences passera en conseil de guerre

Washington, 6 septembre. — Les autorités militaires américaines ont l'intention de traduire en conseil de guerre le colonel William Mitchell, ancien chef-adjoint du service aéronautique pour qu'il justifie le bien-tout de ses accusations portées contre certains services de la marine et de l'armée. On sait que le colonel Mitchell avait accusé ceux-ci de négligences criminelles.

M. LAURENT EYNAC REGAGNE PARIS

Nice, 6 septembre. — M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, accompagné du colonel de Goys, chef de son cabinet, a quitté Nice cet après-midi, pour regagner Paris par le rapide de 18 h. 10.

Les Sports

JULIEN GAGNE LE 17<sup>e</sup> TOUR DE PARIS PEDESTRE

Paris, 6 septembre. — Le 17<sup>e</sup> tour de Paris pédestre organisé par l'Union des coureurs professionnels s'est déroulé cet après-midi sur les 40 kilomètres du parcours classique. Cette épreuve a obtenu son succès habituel. Dès le départ Peretti et de Nys prennent la tête et mènent la course jusqu'à la porte de Vincennes, 17 kilomètres. A la porte de Charante, ils sont rejoints par Julien qui les lâche quelques centaines de mètres avant la porte de Vincennes, 24 kilomètres. Dès ce moment Julien s'en va seul augmentant son avance pour gagner par une courte minute sur tous les siens. Il a gagné huit fois cette épreuve et qui était parti de l'abandonner à la porte de Montreuil. De Nys a abandonné à la porte de Vincennes, blessé à la suite d'une chute provoquée par ses cyclistes.

LE SEPTIEME CIRCUIT DE LA CHAMPAGNE EST GAGNE PAR LE SUISSE SUTTER

Reims, 6 septembre. — Le septième circuit de la Champagne, disputé aujourd'hui sur 360 kilomètres, a été gagné par le suisse Henri Sutter, en 13 h. 26' 29" devant Godinard, en 13 h. 33' 17" et Brostaux.

LE RUGBY A COSNE

Les joueurs de l'ovale et quelques jeunes ont rechauffé depuis un quinze, au club vert et blanc, les souliers à crampons. Dimanche prochain, ouverture officielle de l'entraînement, sous la direction de Géo et Pierre Cornier. Au calendrier des rencontres amicales sont déjà conclues avec Houllins, Bourges, Clermont, Saint-Florent, etc., et des pourparlers sont engagés avec plusieurs équipes parisiennes. En championnat, les félicités figurent en troisième série ; ils renoueront à nouveau cette saison. Brétoué et le « Club nautique de Vichy » et espèrent enfin pouvoir disputer leur chance à égalité.

LE GRAND PRIX D'OUROUVER

C'est hier et sous la pluie que s'est disputé le grand prix d'Ouroouver. Un beau lot d'as a pris le départ. Garmard s'est classé 1<sup>er</sup> effectuant le parcours 30 kilomètres en 2 h. 55, malgré le mauvais état du terrain. Il était suivi de près par Corot et Martin.

Les extravagances spiritistes

Le célèbre romancier Conan Doyle obtient un grand succès de curiosité

Paris, 6 septembre. — On s'écrasait littéralement ce soir à la porte de l'Hotel des Sociétés Savantes de la rue Danton où le congrès spiritiste international tenait sa première séance plénière, si bien qu'un grand nombre de spiritistes et de curieux furent assistés « extra muros » à la séance. La personnalité d'Arthur Conan Doyle, le célèbre adaptateur de romans policiers n'était pas étrangère à ce grand concours de public. Sir Conan Doyle présentait en effet les meilleurs clichés psychiques obtenus sous son contrôle immédiat au cours des nombreuses expériences. Cet ensemble est des plus intéressants, malheureusement la lumière du projecteur était réglée d'une manière imparfaite, peut-être à dessein, suggérant les organisateurs de la séance, voutant exprimer ainsi que les ennemis du spiritisme sont encore très nombreux et capables d'actes de sabotage. Quoiqu'il en soit, des clichés impressionnants passèrent sur l'écran.

La séance se termina sur la projection d'un film de la foule à Londres, pendant la cérémonie d'inauguration du monument aux morts de la guerre, photo prise pendant les deux minutes de silence. On voit nettement dans la partie gauche du cliché, une vapeur blanche, représentant aux dires des spiritistes la matière ectoplasmique émanant du groupe de spiritistes massés à cet endroit. D'aucuns même croient découvrir dans cette vapeur, des silhouettes de personnes humaines. Attendons-nous du reste à des révélations encore plus extravagantes.

On découvre un jeune inconnu la tombe trouée d'un coup de revolver

Saint-Malo, 6 septembre. — Un donateur a trouvé, étendu sur la route des Champs-Vauverts, sur la voie qui conduit à Bon-Secours, un jeune gravement blessé. Il avait la tempe droite trépanée par une balle de revolver. Dans les vêtements du malheureux dont la partie inférieure était mouillée, on a trouvé une somme de vingt francs, un livret militaire au nom de Roger Bailly, 24, originaire de Paris et y demeurant 18, rue Hermet, sur un carte de fistic se trouvant la mention « agent principal du Foyer Electrique », 27, rue la Bruyère à Paris. Le commissaire de police ayant télégraphié à cette adresse, il lui a été répondu que Roger Bailly y était inconnu. Le jeune homme a été transporté à l'Hôpital-Dieu où l'opération du tressaut a été tentée. L'arme qui a produit la blessure n'a pas été retrouvée.

LE CODE DU CHASSEUR

On est en action de chasse lorsqu'on recherche ou poursuit le gibier vivant lorsqu'on emploie un moyen propre à la capture. Dans les vêtements du malheureux dont la partie inférieure était mouillée, on a trouvé une somme de vingt francs, un livret militaire au nom de Roger Bailly, 24, originaire de Paris et y demeurant 18, rue Hermet, sur un carte de fistic se trouvant la mention « agent principal du Foyer Electrique », 27, rue la Bruyère à Paris. Le commissaire de police ayant télégraphié à cette adresse, il lui a été répondu que Roger Bailly y était inconnu. Le jeune homme a été transporté à l'Hôpital-Dieu où l'opération du tressaut a été tentée. L'arme qui a produit la blessure n'a pas été retrouvée.

L'OFFENSIVE FRANCO-ESPAGNOLE

C'est fini de rire pour Abd-el-Krim, l'ami de nos bolchevistes et le protégé des bolchevistes de Moscou. Et les Allemands assez naïfs pour avoir cru de la puissance française dans l'Afrique du Nord vont commencer à déchanter : l'offensive franco-espagnole est déclenchée contre le Rif. Elle commence par un débarquement des troupes espagnoles sur la côte nord, non loin de la capitale d'Abd-el-Krim, Ajdir. Ce débarquement s'effectue sous la protection d'une flotte franco-espagnole imposante, dans laquelle se trouvent un de nos gros cuirassés, le « Descartes ». A noter que lorsque le Paris a pris le large pour partir au Maroc, les équipages de nos cuirassés de notre escadre de la Méditerranée, qui savaient où l'on allait ont acclamé longuement ce qui semble indiquer que certains militaires ne croient pas à nos navires de guerre, du moins à leur efficacité sur le terrain. On a donc des réclames au sujet de la nourriture, n'ont pas encore, si regrettables qu'elles soient, entamé profondément le moral de nos marins de la flotte de guerre.

Les Courses

DIMANCHE A CHANTILLY

Prix de Marines. — 1. Starolotte, M. Lazard ; 2. Gambalesta, J. Houyzi ; 3. Le Pivert, comte de Folesta. Pari mutuel : 23.50 et 15 ; 14 et 7.50 ; 18 et 12. Prix de Versailles. — 1. Le Panache, princesse Duple-Singh ; 2. Leviathan, A. H. Jackson ; 3. Nyo, E. Martine de Hoz. Pari mutuel : 35 et 28 ; 23.50 et 12. Prix de la Rochelle (poulains). — 1. Soliste, A. Aumont ; 2. Cerules, baron E. de Rothschild ; 3. Balique III, E. Henriquet. Pari mutuel : 52 et 25.50 ; 26.50 et 13 ; 30 et 12. Prix de la Rochelle (poulains). — 1. Banstar, M. Bousquet ; 2. Euphrates, L. E. Widener ; 3. Beiffour, baron E. de Rothschild. Pari mutuel : 12.50 et 7 ; 12 et 6.50 ; 19 et 10.50. Prix de Bois-Roussel. — 1. Belphégor, F. R. Hitchcock ; 2. Onyx II, E. Henriquet ; 3. Cerule, A. Aumont. Pari mutuel : 51 et 18 ; 18.50 et 11 ; 59.50 et 25. Prix de la Table. — 1. Rhodope, comte P. de Jumilhac ; 2. Chary Tree, Jean Stern ; 3. Reine de Saba, baron M. de Rothschild. Pari mutuel : 51 et 18 ; 51 et 18.50 ; 20 et 11 ; 22 et 11.50 ; 16.50 et 8.

REVUE DE LA PRESSE

LA FRANCE NE DEMANDE PAS L'AUMONE ELLE RECLAME SON DROIT

Le Rappel (Edmond de Mesnil) : La France, elle, ne cherche pas, n'a jamais cherché à se dérober à ses engagements, de quelque nature qu'ils puissent être. Elle ne songe pas un seul instant à s'adresser au cœur de l'Amérique à l'occasion d'un règlement de compte. Elle n'ignore pas que l'Amérique « ne fait pas de sentiment en affaires », et que toute l'amitié qu'elle déclare nous porter ne l'empêchera pas de résumer le débat en quelques mots très précis. « Vous devez tant. Quand et comment payez-vous ? ». Elle n'oublie pas que l'Amérique « ne fait pas de sentiment en affaires », et que toute l'amitié qu'elle déclare nous porter ne l'empêchera pas de résumer le débat en quelques mots très précis. « Vous devez tant. Quand et comment payez-vous ? ». Elle n'oublie pas que l'Amérique « ne fait pas de sentiment en affaires », et que toute l'amitié qu'elle déclare nous porter ne l'empêchera pas de résumer le débat en quelques mots très précis. « Vous devez tant. Quand et comment payez-vous ? ».

FEU LE PROTOCOLE

Le « protocole » est le mot qui est revenu le plus souvent dans les conversations particulières nouvelles en marge des séances du conseil de la Société des Nations, ces jours derniers. On en parle bien davantage encore de puis l'arrivée des délégations des petites puissances pour l'assemblée générale qui doit s'ouvrir demain. Le protocole de Genève, signé l'année dernière par plus de quarante Etats dont les délégués cédèrent à la facile éloquence de M. Herriot ou se laisseront convaincre par les habiles arguments de M. Loucheur, resta pendant longtemps en suspens du fait de M. Mac Donaid, subtil du refus plus retentissant encore de M. Chamberlain. A l'enthousiasme qui présida à sa naissance, le protocole de Genève, condamné avant d'avoir fait ses preuves, vit succéder quelques déceptions, par un singulier paradoxe, l'attente s'en manifesta moins l'Anglais que l'envoyé de la France, pourtant innocente de l'échec d'une formule de sécurité incomplète avec le sentiment à peu près unanime de l'empire britannique.

LES COMMUNISTES SONT IMPOPULAIRES ILS N'EN SONT PAS MOINS DANGEREUX

Le Temps : Dans le même temps que M. Renaud Jean, député communiste de Lot-et-Garonne se faisait élire à Clermont par un audacieux visiblement peu disposé à voter de sang-froid ses attributions contre la guerre du Maroc, une aventure analogue arriva à M. Doriot, que la police a eu quelque peine à protéger contre les voies d'indignation des patriotes oranges. Ces preuves de l'indifférence populaire des chefs communistes, confirmées ce qu'avait déjà fait apparaître avec assez de netteté les résultats des élections municipales et cantonales ; la propagande de Moscou doit compter, en France, non seulement le mépris des électeurs, mais aussi l'absence de l'immense majorité du pays qui, même dans les milieux populaires, ne se laisse nullement tenter, en dehors d'un certain nombre d'illuminés, par la perspective du paradis marxiste. Les communistes, qui assurement reconforment leur nombre, ont, pour le moment, chez nous, au barrage du bon sens français, on ne saurait conclure que le danger communiste soit un vain mot ; l'exemple de la Russie est là pour nous prouver qu'une sanglante révolte sociale peut être le fait d'une minorité indigne, pourvu que cette minorité soit sans scrupule et ne s'embarrasse d'aucune autre considération que celle du succès à obtenir. Par ailleurs, de ce que les Girondins et les Gracques de la révolution ont été les ennemis de leur police, il ne s'ensuit pas que le gouvernement soit fondu à se croire dispensé de faire la sienne. Or, le voyage de M. Doriot en Afrique du Nord est, précisément de nature à suggérer certaines réflexions à cet égard.

L'OUBLI DES COMBATTANTS

L'Action Française : Il n'est pas moins frappant pour l'esprit de vérifier ainsi combien le gouvernement de la démocratie républicaine s'est montré incapable, cruellement incapable, d'élaborer une politique, une pratique, une explication, même une note de la politique et de la victoire. Tout ce qu'il en a dit s'est trouvé être un chaos ou, au mieux, un chaos. Cette littérature oratoire a été prête le flâne et le vie et de reprocher sensible aux programmes des ennemis de la victoire et de la victoire. Les paroles d'aujourd'hui des régions envahies, la plupart des paroles officielles perdent la moitié de leur valeur. Il n'en subsiste presque rien à vingt-cinq lignes des champs de batailles. Et toutes les fois qu'on a voulu aller au delà de ce que le politicien s'est permis à l'opposition de la mauvaise volonté la plus résolue. Vainement avons-nous pressé les hommes du Bloc national d'associer la masse des combattants vainqueurs au résultat matériel de leurs efforts et de leurs fatigues. La Part du combattant, qui nous a été promis, n'a pas encore été traité de chambre préhistorique ou de manœuvre réactionnaire. Quand on la discute au Palais-Bourbon, la Chambre nationale a fait preuve d'une attention polie parce que Xavier de Maistre, le ministre de la guerre, n'a pu entendre à l'esprit de la mesure qu'il proposait. La gauche, qui avait parfaitement compris s'est dressée au contraire avec une violence, un acharnement, un ensemble tels, que Briand l'a sentie avec lui-même quand il a prononcé son message libérateur.

L'Aéro-Club du Centre

SES STATUTS

(Suite de la page 1)

La société se compose : 1<sup>er</sup> Membres Actifs, (cotisation annuelle : 100 francs). Ces membres se recrutent plus particulièrement dans le personnel navigant de l'aviation, il ne nous paraît pas utile d'attirer l'attention des futurs adhérents sur l'intérêt qu'ils auraient à voir s'organiser et fonctionner à Nevers un Centre susceptible de pouvoir entraîner, chacun dans son spécialité, les pilotes, observateurs et mitrailleurs de l'aéronautique. Les pilotes surtout, s'ils peuvent se grouper en nombre suffisant ont toutes raisons d'espérer beaucoup de la 12<sup>e</sup> direction. Des démarches auront lieu, dans ce sens auprès du ministère de l'air et dès à présent les promesses les plus encourageantes nous sont faites concernant la dotation de plusieurs appareils de guerre et du personnel nécessaire à leur entretien et à leur fonctionnement. De plus, les crédits dont nous disposons à l'heure actuelle nous permettent d'envisager l'acquisition, à brève échéance, d'avions de types plus légers (Caudron G. 3, Nieuport, Hanriot, Spad 34 etc.). Il n'y a sans doute pas lieu de rappeler ici qu'il n'existe dans le Centre aucun groupement de ce genre et que les aéroclubs qui ont eu un instant l'espoir d'aller retrouver à Clermont ou à Clermont les émigrants de piste, ont dû inévitablement se remémorer devant les difficultés qu'ils avaient à surmonter. L'indemnité accordée dans les centres civils d'entraînement est actuellement de 50 francs par heure de vol seul effectuée ; indemnité qui peut paraître à première vue raisonnable, mais nettement insuffisante si l'on considère que plusieurs voyageurs sont parfois nécessaires pour accomplir un vol (affluence de pilotes, nombre trop restreint d'appareils, etc.). Loin de tout centre d'entraînement, nous sommes évidemment dépourvus de rapport à ceux de nos camarades habitant à proximité de Paris ou de Clermont, et pouvant s'y rendre sans gros frais aussi souvent que leurs loisirs leur permettent.

La situation géographique de nos départements justifie pleinement l'espérance que nous avons de voir réactiver notre ancien terrain de Cheutinville et installer une piste et des hangars où les avions de passage et les nôtres pourront toujours se ravitailler et trouver l'abri et les pièces de rechange dont ils pourraient avoir besoin. Au reste, et quand bien même certains d'entre nous ne seraient pas tentés de recommencer des exercices que l'âge, les occupations ou le manque d'entraînement rendraient plus difficiles, nous voulons être absolument persuadés que le patriotisme qui nous anime, comme la ressource de moments délicats que nous avons tous vécus nous feront nous accorder les deux crédits dont nous avons maintenant besoin : crédit d'argent, crédit de confiance.

N'hésitez pas ; déjà des adhésions nous arrivent. Ne soyez pas les derniers. En dehors du P. N., il est admis parmi les membres actifs de l'A. C. C. tout adhérent versant à son entrée au Club une somme minimum de 100 francs. Il sera délivré aux membres actifs : 1<sup>er</sup> Un insigne (émail et or) ; une carte (blanche). Ce insigne et cette carte donneront droit à leur détenteur et ce, à titre exclusivement personnel : 1<sup>er</sup> Au libre accès sur les pistes appartenant au Club. 2<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur l'entrée dans les fêtes, conférences, meetings, etc., organisés par le comité. 3<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 4<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 5<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 6<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 7<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 8<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager.

Un insigne (émail et or) ; une carte (blanche). Ce insigne et cette carte donneront droit à leur détenteur et ce, à titre exclusivement personnel : 1<sup>er</sup> Au libre accès sur les pistes appartenant au Club. 2<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur l'entrée dans les fêtes, conférences, meetings, etc., organisés par le comité. 3<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 4<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 5<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 6<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 7<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 8<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager.

Un insigne (émail et or) ; une carte (blanche). Ce insigne et cette carte donneront droit à leur détenteur et ce, à titre exclusivement personnel : 1<sup>er</sup> Au libre accès sur les pistes appartenant au Club. 2<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur l'entrée dans les fêtes, conférences, meetings, etc., organisés par le comité. 3<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 4<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 5<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 6<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 7<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 8<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager.

Un insigne (émail et or) ; une carte (blanche). Ce insigne et cette carte donneront droit à leur détenteur et ce, à titre exclusivement personnel : 1<sup>er</sup> Au libre accès sur les pistes appartenant au Club. 2<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur l'entrée dans les fêtes, conférences, meetings, etc., organisés par le comité. 3<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 4<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 5<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 6<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 7<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 8<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager.

Un insigne (émail et or) ; une carte (blanche). Ce insigne et cette carte donneront droit à leur détenteur et ce, à titre exclusivement personnel : 1<sup>er</sup> Au libre accès sur les pistes appartenant au Club. 2<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur l'entrée dans les fêtes, conférences, meetings, etc., organisés par le comité. 3<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 4<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 5<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 6<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 7<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 8<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager.

Un insigne (émail et or) ; une carte (blanche). Ce insigne et cette carte donneront droit à leur détenteur et ce, à titre exclusivement personnel : 1<sup>er</sup> Au libre accès sur les pistes appartenant au Club. 2<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur l'entrée dans les fêtes, conférences, meetings, etc., organisés par le comité. 3<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 4<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 5<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 6<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 7<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 8<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager.

Un insigne (émail et or) ; une carte (blanche). Ce insigne et cette carte donneront droit à leur détenteur et ce, à titre exclusivement personnel : 1<sup>er</sup> Au libre accès sur les pistes appartenant au Club. 2<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur l'entrée dans les fêtes, conférences, meetings, etc., organisés par le comité. 3<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 4<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 5<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 6<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 7<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager. 8<sup>o</sup> A une réduction de 50 0/0 sur le prix des vols en passager.

ECHOS

Profession. M. Mesurier, qui vient de disparaître à Paris de quatre-vingt ans, était le seul membre de l'Académie de Médecine qui ne fût pas docteur en pharmacie. Il est décédé des suites de l'attaque de l'Accident. L'Académie de Médecine qui ne fut pas docteur en pharmacie. Il est décédé des suites de l'attaque de l'Accident. L'Académie de Médecine qui ne fut pas docteur en pharmacie. Il est décédé des suites de l'attaque de l'Accident.

Ce sont trois frères, trois coureurs cyclistes populaires, spécialistes des courses sur route, qui sont au service d'une maison de cycles. Celle-ci leur verse des appointements très confortables et les habilite d'un maillot de couleur épiscopale. Mais entre employeurs et employés, il y a parfois des nuages et des malentendus. Le dernier de ces nuages, maintenant dissipé, était particulièrement noir. Ne dit-on pas, en effet, que le maître allemand, dont les cycles utilisent des pneus d'une réputation internationale, a fait à nos trois frères, ou tout au moins à l'un d'eux, des offres très avantageuses et leur a proposé un contrat infiniment plus avantageux que celui, pourtant fabuleux, qui le Girardengo a sa maison italienne.

Un portrait d'Alan Kardec... Une photo de miss Hampton... Quelques félicités trouvées devant les joueurs assis autour des tables de jeux d'une de nos plus célèbres villes de France... Un portrait d'Alan Kardec... Une photo de miss Hampton... Quelques félicités trouvées devant les joueurs assis autour des tables de jeux d'une de nos plus célèbres villes de France...

Science maritime. M. Emile Borel ne s'est pas encore consolé d'avoir révélé de si faibles compétences sur la question des sous-marins. Il a voulu se rattraper et il a pioché dur le sujet. Sa séance tourné dans les ports et bord de l'escadre lui a été profitable. C'est pourquoi il confiait dernièrement à un ami ces paroles textuelles : « Un sous-marin est presque aveugle, mais il n'est pas sourd ; si on le tenait en laisse, il ne serait plus qu'un enfant improprie au rôle qui le place si haut dans l'estime du pays et, d'ailleurs, il n'accepterait pas d'être ainsi entravé et humilié. »

Chiffres en l'air... Au cours des 12 mois se terminant le 31 mars dernier, 17.833 personnes ont gagné ou quitté l'Angleterre par la voie des airs, soit une augmentation de 3.000 environ sur l'année précédente. Les avions britanniques ont transporté à eux seuls 10.255 passagers, 1.318 de moins qu'en 1923-24 ; la proportion a passé de 79 pour cent à 60 pour cent. Le nombre des personnes qui ont choisi des machines françaises est de 6.645 contre 2.107 l'année précédente ; celui des voyageurs partis des Pays-Bas ou s'y rendant a bord de machines hollandaises s'est élevé de 901 à 1.830.

Séverine et Charles Richet seraient, jeudi après-midi, du Ministère des affaires étrangères où ils venaient d'être reçus avec le bureau du Congrès de la Paix. Ils se rendirent ensuite chez le Président de la République. Un taxi s'arrêta. Charles Richet, à l'Elysée l'ordonna le professeur Richet. Le chauffeur, moustache blanche, des ardoises, doigts noueux et crispés, dévisagea un instant ses clients de marque, puis d'un ton respectueux adressa l'adresse suivante : « — Alors, vous allez chez Fallières ? »

Pour diverses raisons les Français ont souvent à se plaindre des services de P. T. T. Au Japon, les télégrammes et les nouvelles des journaux quotidiens ont pris leurs assurances contre les défaillances du téléphone et du télégraphe. Chaque organe de publicité possède des pigeons spécialement entraînés, qui sont envoyés chaque jour à leurs correspondants. Ceux-ci leur attachent à la patte leur copie, et l'oiseau regagne son pigeonnier avec autant de sécurité que de fidélité. Le pigeon-voyageur japonais est peut-être un peu plus léger que le nôtre, à l'instar de l'oiseau chanté par Mireille, mais il exerce son métier avec la même conscience.

On raconte sur le cardinal Touchet, évêque d'Orléans, l'anecdote suivante : Le distingué prélat se trouvait à bord d'un transatlantique se dirigeant vers le Canada, lorsqu'il s'aperçut de la promenade sur le pont du navire il entendit un évêque d'origine allemande, déclarer à son voisin : « — Voilà Mgr d'Orléans, commis voyageur en Jeanne d'Arc. »

On ne se rappelle jamais, lorsqu'à haute voix le cardinal, que cette marchandise a été faite en Allemagne !



Un grand concours-foire aura lieu à Gueugnon le 20 septembre

Sous les auspices du syndicat départemental de Saône-et-Loire pour favoriser l'élevage du cheval de trait, pour le siège social à Gueugnon, un grand concours-foire aura lieu, comme chaque année, le 20 septembre, sur la place de la Jonchère. Les éleveurs pourront présenter des juments poulinières de trait suitées et non suitées, ainsi que des poulains de deux ans et demi.

Des sommes importantes offertes par le conseil général, l'Office agricole, le syndicat et les municipalités des diverses communes du canton, seront distribuées en récompenses aux propriétaires des meilleurs animaux présentés.

Tout animal déjà primé ne pourra prendre part à ce concours.

Les cartes de saillies devront être présentées au moment de l'inscription pour les juments non suitées.

Toutes fausses déclarations d'âges entraîneront l'exclusion du concours.

Tous les animaux exposés devront être la propriété de l'exposant depuis au moins six mois.

Les inscriptions auront lieu le matin même du concours, sur la place Jonchère, à partir de huit heures.

MM. les éleveurs peuvent d'ailleurs dès maintenant s'adresser à M. le baron Henri de Ponnat, maître de Classy, président, ou à M. A. Mathieu, Lacour, commune de Neuville-Grandchamp, secrétaire de la commission du concours-foire, qui se feront un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.

GUEUGNON

Généralité. — Au mariage de Mlle Suzanne Gervais avec M. Paul Fiat, principal clerc d'avoué à Lyon, il a été remis à M. le maire la somme de 500 francs pour les pauvres de la commune.

Brûlures. — En manipulant de la graisse, M. Campos-Fustino Moreira, sujet portugais, 22 ans, s'est fait de sérieuses brûlures à la main droite.

CHAROLLES

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Emile Carré, 23 ans, marinier, sans domicile fixe, 2 mois de prison pour tentative de vol de colis en gare de Paray-le-Monial.

— Joseph Chausserd, 29 ans, et Philibert Chausserd, 27 ans, tous deux manoeuvres à Paray-le-Monial, le premier, 100 fr. d'amende et le second, 50 fr. d'amende, pour coups et blessures rétrogrades.

— Antoine Charnay, 45 ans, coiffeur à Saint-Symphorien-des-Bois, 100 fr. d'amende pour chasse sans permis et en temps prohibé. Il est condamné de plus à payer la somme de 116 francs, prix du permis général.

— Jean Robertot, 28 ans, mineur à Parrey-Les-Forges, à un mois de prison avec sursis pour coups et blessures sur ses enfants âgés de moins de 15 ans.

— Jean Mazzi, 32 ans, cultivateur à Rigny-sur-Aroux, 150 fr. d'amende pour chasse sans permis en temps et avec engins prohibés et 100 francs de dommages-intérêts.

— Francis Schär, 29 ans, manoeuvre à Digoin, 2 mois de prison et 30 fr. d'amende pour vol de marchandises au préjudice de la Cie P. L. M., outrages publics à la pudeur et infraction à la police des chemins de fer.

— Jean Lupaïn, 29 ans, manoeuvre à Digoin, 15 jours de prison et 50 fr. d'amende pour outrages publics à la pudeur et infraction à la police des chemins de fer.

L'ARLESIENNE AU THEATRE DE VERDURE DE CHAROLLES

Après la dernière représentation au théâtre antique d'Autun, on pouvait craindre que l'Arlesienne au théâtre de Verdure de Charolles n'en fut rien. Ce fut au contraire un nouveau succès à l'actif du chef-d'oeuvre "Les Lettres de Mon Moulin", de l'illustre Daudet.

Et dans le cadre restreint, mais fécond, qu'il y eut convention parfaite entre eux et le public. Les ovations finales leur ont prouvé que les Charollais étaient des gens de goût et qu'à leur prochaine représentation ils viendraient le leur montrer à nouveau.

Suppression d'office. — L'office d'huisier du tribunal de première instance de Charolles, dont M. Nesme était titulaire, a été supprimé.

Permis de chasse. — Nombre de permis délivrés cette année par la sous-préfecture dans l'arrondissement de Charolles : généraux 60 ; départementaux, 3.768.

En 1924, il avait été délivré 76 permis généraux et 3.365 départementaux.

CHALON-SUR-SAONE

Route de Strasbourg, un cycliste est tué par une auto

Chalon-sur-Saône, 6 septembre (par télégramme de notre correspondant particulier). — Hier, un cycliste M. Fort, 23 ans, demeurant à Bey, est entré en collision sur la route de Strasbourg avec une auto conduite par un entrepreneur de Chalon. M. Fort a été tué sur le coup.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

— Bahi ben Mohamed, 35 ans, 15 jours de prison ; Michel Roussel, 28 ans, originaire d'Alsace, François Cruchot, 28 ans, sujet allemand, 15 jours de prison ; François Biquand, 51 ans, originaire de l'Ain, 8 jours de prison, tous pour vagabondage, défaut de carnet et infraction à la police des chemins de fer.

— Botkowski, 29 ans, mineur à Montceau, 15 jours de prison, pour infraction à la loi sur les étrangers.

— Un mois de prison et 5 francs d'amende à Roger Beurrier, 22 ans, né à Besançon et à Philibert Camus, dit Bleu, 26 ans, verrier à Blanzay, pour coups et blessures sur un Algérien.

— Pour coups et blessures sur la personne de M. Pelletier, 25 ans, de Saint-Vallier, Kops Carl, 20 ans et Vock Jean, 24 ans, sont condamnés chacun à un mois de prison.

Le tribunal confirme son premier jugement contre Auguste Billoux, 21 ans, de Chalon, qui avait été condamné à 6 mois de prison pour complicité de vol d'une caisse de fromages avec un nommé Basset.

— Deux mois de prison pour vol d'un fusil à M. Joseph Hermann, 18 ans, né à Simandre.

— Henri Pont, 18 ans, a trouvé un portefeuille contenant 900 francs ; au lieu de le déposer au bureau de police, il a dépensé le contenu. Poursuivi pour vol, il est condamné à deux mois de prison.

LA CHAPELLE-AU-MANS

Accident de battage. — M. Pierre Rameau, 25 ans, mécanicien au service de M. Boudot, entrepreneur de battage à Neuville-Grandchamp, s'est blessé assez gravement à la paume de la main gauche.

SAINT-FORGEOT

Remise de décoration. — M. Gaston Abord, premier président de la cour d'appel de Dijon, a reçu des mains de M. le capitaine de vaisseau de Champeaux-Loulaye, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

TRAMAYES

Etat civil : Naissances. — Germaine Briday ; Claude Perraud ; Jeanne Delorme ; Charles Jouanin. Décès. — Françoise Volatier, 71 ans ; Etienne Delorme, 55 ans ; J.-E. Laroche, 48 ans ; Louis Dury, 74 ans ; Etienne Guérin, 79 ans ; Marie-Claudine Batzet, femme Martin, 39 ans ; Jean Delorme, 61 ans ; Jacques Bresson, 65 ans ; Louise Leschères, 72 ans ; Marie-Benoîte Thomme, veuve Douzin, 75 ans ; Catherine Gelin, veuve Lafay, 60 ans.

UBEAU

Accident de battage. — Bâtant les récoltes d'un domaine des Gagneaux, M. Philibert Forest, 50 ans, mécanicien demeurant à La Chapelle-Au-Mans, s'est fait une grave blessure à la main droite.

ASPIRINE "USINES DE RHONE"

Douleurs, Rhumatismes, Lumbago, Torcicolles

A-propos des caillies

Cette année, il y a eu peu de caillies, au grand dam des fervents de la chasse de ce gibier, chasse tout à fait passionnante surtout avec un cocker. Car, pour tirer les caillies un cocker est préférable à un chien d'arrêt. La caillie que l'on trouve dans les luzernes, dans les trèfles, dans les chaumes d'avoine ne se lève que contrainte et forcée ; souvent, elle ne se lève point à l'arrêt du chien, vous croyez à un faux arrêt, il n'en est rien ; il faut, pour ainsi dire, marcher sur la caillie pour cette partie de ce vol lourd et bas qui n'a rien des ardeurs du vol de l'hindou, son élan en longues pérégrinations. Parfois aussi, votre chien d'arrêt, échauffé, préoccupé par le sentiment d'une caillie qu'il conduit, peut très bien passer sur une autre caillie sans en prendre connaissance ; d'autre part, cet oiseau ayant une habileté extraordinaire à croiser et recroiser ses voies — on en voit passer sous les pieds du chasseur, entre les pattes du chien — le chien d'arrêt a tendance à quitter le nez les yeux, ce qui est indispensable à l'impulsion de sentir à distance et lui donne de mauvaises habitudes, surtout s'il est jeune, tandis que le cocker, le grouillant petit cocker dressé et qui ne s'emballa pas au vol est indispensable ; mais avec celui-ci, pour peu que vous soyez habitué au tir de la caillie, vous mettez dans votre carnier toutes celles d'un champ de trèfle.

La chair de la caillie est onctueuse et délicate ; les gastronomes vous recommandent — et ils ont raison — de manger la caillie le jour même où elle a été tuée ; c'est que sa graisse parfumée se volatilise si aisément ! Il faut aussi, une fois tuée, la tenir à l'abri des rayons du soleil.

CHER YONNE

Près d'Aubigny-sur-Nère, une auto se retourne sur ses occupants

Un tué — Deux blessés

Aubigny-sur-Nère, 6 septembre (de notre correspondant particulier). — Une voiture auto conduite par M. Laosières, entrepreneur de serrurerie, demeurant à Paris, 16, rue Roqueplaine, accompagné de sa femme et d'une amie Mme Marguerite Gélis, demeurant aussi à Paris, 16, rue Milton, descendit la côte de la Crote-tière sur la route nationale n° 140, lorsqu'en arrivant à l'endroit de La Vigne, le conducteur voulant doubler une autre auto, fit un virage si malheureux, que la voiture dont la vitesse était déjà accélérée par la pente de la côte, se retourna sur place et versa sur le côté. Mme Gélis fut tuée sur le coup. M. Laosières fut qu'ilte pour une plaie à l'arête sourcilière droite causée par la chute de sa tête sur les vitres et contusions sur différentes parties du corps. Le corps de Mme Gélis a été transporté à l'hospice.

BOURGES

AVIS DE LA MAIRIE

Les riverains de la rivière de la Rampenne, de l'Auron, de la Voiselle, du Faux-Falquet, d'Yèvre (en amont de la levée Saint-Sulpice), des quatre pelles et du Beaujeu sont invités à procéder dans le plus bref délai au recensement de ces rivières, conformément à l'avis publié le 22 juillet 1925.

Il leur est rappelé qu'après le 15 septembre les travaux non exécutés seront faits aux frais des retardataires.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain de consommation courante est fixé à 1 fr. 55 le kilo à partir d'aujourd'hui lundi.

SERVICE VICINAL

D'aujourd'hui lundi au 12 septembre, des répandages de matériaux et des cylindrages à vapeur seront exécutés, savoir :

Commune de La Guerche : chemin de grande communication n° 15, au lieu dit Fagulin, entre les bornes 44, 200 et 45 k. 200 ; chemin de grande communication n° 40, au lieu dit Le Pif, entre les bornes 12 et 13 k.

Commune de Saint-Georges-de-Polsetoux : chemin de grande communication n° 65, au lieu dit Les Cris, entre les bornes 1 et 2 k.

SAINT-AMAND

CONSULTATION DE NOURRISSONS

La prochaine consultation de nourrissons aura lieu à la mairie le vendredi 11 septembre, à 11 heures.

UNION DES MUTILES COMBATTANTS ET MOBILISÉS

Il est rappelé que les cotisations des membres de la société qui ont adhéré à la Retraite Mutuelle de l'U. N. C. doivent être versées du 1er au 10 de chaque mois, trimestre ou semestre suivant la période choisie par l'intéressé.

Les versements de la section au groupe régional sont régulièrement effectués par le trésorier le 10, au plus tard, de chaque mois.

LA JUSTICE DE PAIX

Est nommé juge de paix à Derval (Loire-Inférieure), M. Carel, ancien juge de paix de Charenton, Cher.

Au collège. — M. Verdy, professeur de mathématiques en congé, est nommé en la même qualité au collège de Saint-Amand, en remplacement de M. Champseix ; M. Bigey, répétiteur au lycée de Montpelletier, est désigné professeur de physique et de chimie au collège de Saint-Amand en remplacement de M. Collinet.

SANCERRE

Accidents du travail. — Lucien Champault, 15 ans, employé chez M. Henri Chertier, quincaillier, a eu le gros orteil gauche écrasé ; René Bailly, 24 ans, cultivateur au hameau d'Amigny, commune de Sancerre, qui conduisait une voiture attelée, a eu le pied gauche pris sous celui du cheval qui lui a écrasé l'extrémité du gros orteil.

THAUVENAY

GAMBRIOLEUR ARRETE

Nestor-René Normand, 25 ans, originaire de Saint-Aubin-le-Chevalereau (Nièvre), soupçonné d'être l'auteur de la tentative de cambriolage commise le 3 août dernier chez les époux Rainy, au hameau de Fretoy, vient d'être arrêté à Paris.

MERY-ES-BOIS

UN INCENDIE CAUSE 18.000 FR. DE DEGATS

Un incendie a détruit cinq meules de fourrages et une voiture chargée d'avoine appartenant à M. Paul Arnoult, 47 ans, métayer à la ferme de la Brassette.

Grâce aux pompiers d'Henrichemont arrivés en hâte, les bâtiments situés à proximité ont pu être préservés.

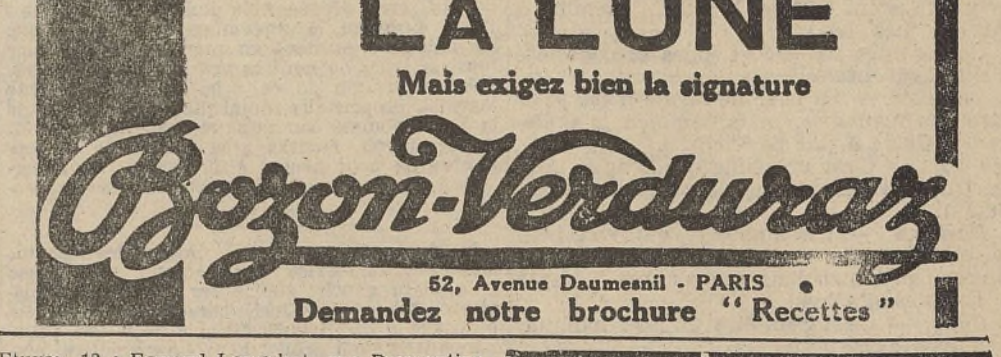
Les pertes évaluées à 12.000 kilos de fourrages et la voiture d'avoine, estimés ensemble 18.000 fr.

DUN-SUR-AURON

Etat civil : Décès. — Marie Fradillon ; Marie Nicollet ; Ursin Bardiot ; Louis Devillers ; François Tissier.

des hors-d'oeuvre jusqu'au dessert

les pâtes se prêtent à toutes les sortes de plats. Vous pouvez donc varier beaucoup plus que ne vous pensez l'utilisation de cet aliment parfait. Une seule chose variera pas : le choix que vous faites de la marque la plus savoureuse :



LA LUNE Mais exigez bien la signature

Bozon-Verduraz 52, Avenue Daumesnil - PARIS Demandez notre brochure "Recettes"

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Enterrement de Madame veuve LACHAMBRE Née Clarisse LELIEVRE

décédée en son domicile, à Nevers, rue Félix-Faure, n° 1, le samedi 5 septembre 1925, dans sa 76<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mardi 7 courant, à 10 heures, en l'église Cathédrale Saint-Cyr sa paroisse.

On se réunira à la Maison mortuaire, 1, rue Félix-Faure, à 13 h. 30. De la part de M. et Mme H. Lachambre, Mme veuve Revardaud, ses enfants ; de ses petits-enfants, sa soeur, ses belles-soeurs, et de toute la famille.

On se réunira pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu. A l'issue de la cérémonie religieuse le corps sera dirigé sur Montargis où aura lieu l'inhumation.

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Enterrement de Madame Antoinette de SAINT-RAT Née Marie-Louise-Valentine MARTIN

décédée en son domicile, à Nevers, rue Francis-Garnier n° 8, le samedi 5 septembre 1925, dans sa 77<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mardi 8 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Etienne sa paroisse.

On se réunira à la Maison mortuaire à 9 h. 30. De la part de : M. de Saint-Rat, son époux ; M. et Mme Eugène Pieuchot, M. et Mme Henri de Saint-Rat, ses enfants ; M. et Mme Louis de Saint-Rat, ses petits-enfants. Des familles Martin, de Saint-Rat, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoy, Service et Enterrement de Mademoiselle Jeanne FET

décédée à Nevers, 2 rue du Banlay, le samedi 5 septembre 1925, dans sa 47<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le lundi 7 courant, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre sa paroisse.

On se réunira à la Maison mortuaire à 10 heures. De la part de toute la famille, et de M. et Mme Marquet. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

On nous prie d'annoncer la mort de Monsieur Jacques THURET

pleinement décédé à Vichy, le 5 septembre, dans sa 33<sup>e</sup> année. Le service funèbre aura lieu à Champroux, le mardi 8 septembre, à 14 heures. On ne sera pas envoyé de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

Le miel sera rare

A la réunion des producteurs de miels et des négociants, qui a eu lieu à Paris, au siège de la Société centrale d'apiculture, on a fait connaître que, cette année, la récolte s'annonce très médiocre, pour ne pas dire mauvaise, par suite d'un mauvais hivernage.

Dans la plupart des régions, on prévoit une récolte de 8 à 10 kilos, parfois même 5 à 6 kilos de miel par ruche. Les récoltes devant dépasser 10 kilos sont rares.

Les Rayonnants

Par René d'ANJOU

(Suite)

Marc, de plus en plus ahuri, essayait de comprendre sans y parvenir.

Son porteur franchit une sorte de pont suspendu au-dessus d'un abîme prestigieux et entra dans une pièce large et claire où parois de rochers, au sol de sable fin, il gosa l'enfant sur un divan de jolies tresses recouvert d'une peau d'ours. Puis se retournant, il prit un vase de terre rempli d'eau, une serviette et se mit en devoir de laver le visage du petit blessé.

— Ce ne sera rien, dit-il, une simple coupure qui a beaucoup saigné, vous pouvez marcher, mon enfant ?

Mais je le crois, répondit Marc qui se mit facilement debout. Mais en grâce, monsieur, où suis-je ?

— Vous êtes au château des Vautours. Mon cher prince, riposta encore Cléto Pisan qui entra, un joli nid où vous ferez la plus saine des cures d'air.

Pourquoi m'avez-vous amené ici ? Où sont mes compagnons ?

— Encore plus haut que vous, sans doute, Rorik, fils d'Alexis, ils sont allés dans un autre monde.

— Tous ? Et monseigneur ?

L'Italien haussa les épaules.

— Chut ! agillon, nous ne sommes pas chasseurs à prendre le change. Tu demandes où sont les compagnons. Eh ! bien, regarde, voici le dernier de la bande, il vient de rendre le dernier soupir ; approche, tu vas le voir partir pour l'éternité.

Alors, Marc, les yeux écarquillés d'épouvante, assista à l'horrible spectacle. Pierre d'Antram et Rogatien Tréguier tenaient par les épaules et les pieds le lieu-

tenant du « Brise-Lames ». Ils vinrent sur la passerelle, balancèrent le pauvre corps sanglant et le lancèrent par dessus la balustrade.

Le gouffre était si profond qu'on ne l'entendit pas tomber.

Marc, encore bien faible, s'évanouit et serait tombé sans l'aide du père qui l'emporta de nouveau sur le van.

Les trois bandits vinrent s'asseoir devant une table rustique.

Sers-nous, l'Isard, nous devons repartir, nous allons redescendre par le versant opposé, il faut que demain je réunisse les Compagnons pour statuer sur le sort du fils de l'autocrote.

— Mais, qu'en ferais-je ?

— Rien, tu vas le loger dans le belvédère, là-haut. Tu le nourriras de bon miel, tu ne lui diras pas un mot. Mais, donne-nous donc à manger, vieux de la montagne. Qu'as-tu ?

— Peu de chose. Le panier n'est pas monté encore, et les provisions ont huit jours.

— Donne ce que tu as.

— J'ai tué un coq de bruyère, j'ai des patates et le fromage de mes chèvrès.

— Et tu trouves que ce n'est rien ! Tu es digne d'être gardien du prince.

Rogatien Tréguier riait, Pierre d'Antram, un peu pâle, s'était penché sur le garde-fou, ses mains tremblaient.

— Eh bien, Compagnon, appela Pisan, faut t'aguerir, ton cœur manque parce que nous avons jeté un cadavre par dessus bord ; que pouvions-nous en faire ici ? Les vautours vont se charger de lui. Viens déjeuner, j'ai hâte de retrouver les frères, nous avons réuni. Un beau coup, en vérité !

— En prenant un enfant et en tuant quinze hommes ?

Pisan fronça le sourcil.

Tu as passé les épreuves, Compagnon, tu es reçu, si tu as des objections à faire, tu sais ce qu'il t'attend.

— Oui. Seulement, pour mon début, c'est

dur. Ce lieutenant jeté aux vautours, l'autre agonisant, sans secours dans les broussailles et le petit malheureux qui nous écoute.

— Il n'entend pas un mot, attendu qu'il est sans connaissance.

— Vous ne le tuerez pas.

— Non. Il vaut son pesant d'or. Le jour où, par une fatalité quelconque, les Compagnons seront en danger, il servira à faire chanter son père, le tyran d'Aréow. Il sera à merveille dans ce palais, presque en plein ciel.

Et maintenant en route. La descente ne sera pas commode, on risque de piquer une tête de haut en bas avec le tank qui est comme les chats pour monter, mais difficile à la descente. Ecoute encore, vieil ermite. Tu vas ramener le gosse, lui donner à manger et le faire grimper là-haut dans la lanterne de verre ; soigne-le, qu'il ne sorte pas, il a assez d'air sans avoir besoin de se ballader. Il pourra apprendre l'astronomie comme distraction, l'ancien astronome observateur qui perchait là a laissé tous ses instruments. Adieu, Compagnon.

Il tendit la main au solitaire et partit le premier, suivi de ses acolytes. Ils amenèrent l'auto avec de grandes précautions, les freins serrés à fond, et ils se mirent à tracer des zig-zag en pleine course, retenus par la végétation sur la pente dangereuse.

Quand Marc reprit le sens de la vie, il eut un véritable éblouissement. Il était dans une maison de verre dont un rideau bien jouant sur des tringles, atténuait le jour trop ardent. On l'avait posé dans un hamac, la tête soigneusement bandée. Sur une table, une nappe blanche mettait en relief un couvert, quelques fruits du pain et du lait. Un maître-d'hôtel se penchait des longues-vues, des instruments de précision, des cartes étaient suspendues le long du rideau.

— Si je rêve, pensa l'enfant, au moins cette fois, c'est un joli décor.

Il se leva sans trop de vertige, son front était douloureux, mais il avait faim. Depuis combien de temps n'avait-il rien pris ? Il ne le savait plus du tout. Quel jour était-ce ? Il y avait un fossé entre hier et aujourd'hui.

Entre le moment où il avait si tragiquement quitté le « Brise-Lames », échoyé sur la grève, il se souvenait seulement d'avoir été ballotté, caboté, jeté comme un paquet, puis là, il pensait s'évanouir complètement. Au prix de grands efforts qui augmentaient sa douleur, il finit pourtant par se souvenir un peu, la vue du gouffre au-dessous de lui lui rappela le dernier drame la chute terrible du malheureux lieutenant expirant. L'horreur lui fit fermer les yeux. Un appel pressant de son estomac l'obligea de prendre un peu de lait, du pain, des quelques sèches rouges et quelques myrtilles.

Ce léger repas le ramena au peu, il fit le tour de sa cage, découvrit sous le rideau une petite porte fermée par un verrou qu'il poussa avec quelque peine, car il était rouillé dans sa gâche. Cette ouverture donnait sur un balcon étroit qui encerclait la lanterne. Marc sortit. La vue était véritablement féérique, étrange aussi. Jamais il n'avait respiré un air aussi pur. Il apercevait de toutes parts des pics de hauteurs variées les uns couverts de neige, les autres terminés en aiguilles de granit. Des nuages blancs, de légers cirrus passaient lentement entre les sommets et les bases des monts, découvrant un haut des forêts de sapins. L'horizon était pareil à l'entour.

Il reporta les yeux vers le sol. Le sol ? Il ne le voyait pas, c'était un océan de verdure, des cimes d'arbres fort loin d'effleurer l'ilot où était enfermé le pauvre oiseau en cage.

Immédiatement au-dessous de lui, le rocher servant de base à son observatoire pratiqué aux premiers plans, envenait coupé à pic sur l'inconnu du gouffre.

— Mais comment donc a-t-on pu venir ici songeait-il très fier. Un très léger bruit lui

servit de réponse. Il se retourna, courut du côté opposé où il regardait. Là, le gouffre, moins large offrait en face de lui une avancée de pierre et sur cette assise se posait une passerelle continuée par une sorte de tunnel creusé dans la montagne dressée vis-à-vis.

Pourquoi m'a-t-on amené là ? se demanda toujours Marc. Qu'est-ce qu'on peut bien me vouloir ? Qu'est devenu mon Rorick ? Et mes parents bien-aimés ? Et mes chers souverains ? Marc ne put s'empêcher de céder au chagrin, des sanglots vinrent à ses lèvres et une prière aussi y monta.

— Mon Dieu, venez à mon aide ! Il fixait le ciel d'un bleu superbe, il attendait un secours... Un point noir surgit d'une cime une ombre à l'immense envergure traversa l'espace au-dessus de lui, revint, tournoya et Marc reconnut un aigle.

— Ah ! s'il voulait me prendre sur ses ailes. Mais l'énorme oiseau descendit, il l'aperçut sur les pentes lointaines, et il chassa sans doute. Et il demeura là, endolori, hypnotisé par cette immensité silencieuse. Aucun bruit, pas une soufflé de vent, les nuages légers avaient disparu. Il chercha le soleil pour s'orienter, il était descendu derrière les monts. Peu à peu, une vapueur monia des vallées cachées par les arbres, les envahit, les haïna jusqu'à faire et au-dessous de lui, Marc ne vit plus rien qu'un abîme de brume.

Les sommets perdirent leur clarté, ils devinrent rouges, puis mauves, une étoile plus d'entre eux parurent plus petites.

L'étoile du soir, Vénus, se dit Marc en fixant la belle première azurée. Tous les soirs, avec monseigneur, nous la regardions, elle se levait sur le massif de zéret. Il sent donc là-bas, ceux que j'aime...

Des larmes encore vinrent noyer ses yeux, puis une

# Le logement des volailles

Nous avons déjà plusieurs fois traité cette question du logement des volailles. Quelques auteurs nous demandent continuellement de nouveaux renseignements à ce sujet.

A la ville comme à la campagne, l'habitation réservée aux poules laisse souvent à désirer.

Sous prétexte de manque de place ou d'utiliser les bâtiments existants, on loge les volailles à la diable et on est très étonné de ne pas récolter des œufs en abondance.

C'est la cause économique à rebours. Si l'on veut réussir, il faut absolument réserver aux poules un local sain, bien éclairé, non humide, bien aéré sans courants d'air.

Le plus, bien peu d'éleveurs construisent leurs poulaillers en tenant compte de ce qu'ils désirent obtenir de leurs poules.

Nous n'avons guère d'autre conseil à donner, que l'établissement d'une installation industrielle d'aviiculture. Nous avons toujours été d'avis, du reste, que l'industrie avicole ne doit être entreprise qu'après de sérieuses études.

Sur plus de dix, les volailles en élevage en aviiculture s'adressent aux constructeurs spécialistes, capables de leur fournir des poulaillers parfaits. Nous soulignons spécialistes, car nous estimons de notre devoir de mettre les lecteurs en garde des constructions faites par certains menuisiers, la plupart du temps amateurs avoies, qui, dans les visites d'expositions, ont pu voir des modèles et se sont crus capables de les reproduire à bas prix.

Nous avons vu de ces constructions qui ne valent pas les quatre fers d'un chien.

Les poulaillers parfaits ont malheureusement le tort d'être souvent présentés à des prix presque prohibitifs pour le débutant ou le simple amateur. C'est pourquoi nous croyons utile de donner des renseignements précis pour la construction du logement des volailles.

Le citadin désirent avoir toujours des œufs frais et à bon compte, doit utiliser si petit jardin que ce soit pour y tenir des poules, mais cette petite surface ne doit pas lui permettre de commettre une erreur.

Combien de fois ne rencontre-t-on pas encore à ces cases ayant 1 m 78 de sous côtes et servant de logement de 7, 8 ou même 10 poules. Très souvent aussi on utilise la partie des dessous de l'escalier du jardin. Pour sans air, sans lumière, où les poules doivent s'enfermer aussi mal que possible.

Elles ont bien chaud en hiver ! nous dirions-voilà ! — C'est vrai, mais le matin, lorsqu'elles sortent de ces boîtes étouffées, vous devez leur donner un... pardessus.

La poule dont la température corporelle peut s'élever à 39-40° a ses plumes pour unique habit ; imaginez-vous donc cette sorte de malin par température, dans un espace où l'absence complète de courant d'air tout en assurant une évacuation rapide de l'air vicié. Pour ceux qui craignent le froid, disons dès maintenant que ces systèmes n'ont aucun avenir, car ils sont très coûteux et ne sont ménagés dans ce cas arrière et que, si les oiseaux exigent une fraîcheur, celle-ci sera obtenue, en l'absence d'un courant d'air, par le fait d'une évacuation rapide de l'air vicié.

Il y a évidemment possibilité d'y remédier en tenant toujours à l'abri la partie.

Les poules vous y aident, mais nous attirons toutefois l'attention sur le fait que les poules atteignent rarement le béton, sur lequel se forme, sur le passage des personnes, des légions de microbes qui se déposent sur les plumes.

Malgré ces précautions, nous partageons l'avis de nos confrères.

Nous comprenons moins l'obstination de certains constructeurs de poulaillers à vouloir placer le dessous de l'escalier, dans des nids troués par les microbes et s'y développent tout à leur aise.

Mais, nous dirons, on peut les en débarrasser. Sans doute, il est des insectes nuisibles qui peuvent se reproduire dans les nids, mais, avec l'emploi de produits antiseptiques, on peut les empêcher de se multiplier.

Pour toutes ces raisons (et il en est d'autres) nous préférons ne mettre au plancher, que des planches, et nous recommandons le logement des volailles perméable aux éleveurs de se faire une bonne idée de ce que doit être la construction des poulaillers. Nous les compléterons un jour en donnant quelques détails sur leur aménagement intérieur.

l'ouest, aux vents du Nord, qui arrêtés par les murs du bâtiment, sont enrayés dans le poulailler et qui se dirigent en plein Sud. Dans ce cas, la position Sud-Est est préférable.

Veillons aussi à l'humidité. Si votre jardin est en pente, c'est évidemment la partie la plus haute qui doit être placée. Si le sol est plat, mieux ne vous empresser, pour éviter toute humidité, d'élever le sol de votre poulailler au moyen de trois rangs de briques mises sur plat, ou mieux, un petit mur en béton (ce qui fut le monde sait faire à présent) et quelques tranchées, les cendres.

Avant d'entreprendre la construction il nous reste à vous dire deux mots de l'aération. L'aération du poulailler est souvent très négligée.

Nous avons vu qu'il faut aux poules un grand volume d'air et certains ont cru satisfaire à cette exigence en construisant de grands poulaillers avec toit à double versant. Cela vaut évidemment mieux que les « boîtes étouffées », mais comme on avait peur du froid, on veillait à boucher par-dessous les ouvertures, ce qui a pour effet de vicier l'air très rapidement. Pour y remédier, on a imaginé différents systèmes de ventilation qui, tout en améliorant la situation, causent néanmoins de surprises désagréables. Les courants d'air qui se produisent dans ces systèmes ne doivent en aucune manière atteindre les poules et c'est là un problème très difficile à résoudre.

Il intéressera peut-être ceux qui possèdent un poulailler construit en briques, de connaître le meilleur de ces systèmes.

Nous pensons que l'adjonction d'une soucoupe à l'endroit où perchent les poules et laissant en dessous du toit un espace libre d'une dizaine de centimètres de hauteur, peut rendre des services. Quelques briques enlevées séparément à hauteur de cet espace, tant à la façade qu'à l'arrière, permettront de régler à volonté l'aération convenable. Toutefois, si la façade du poulailler est placée en plein Sud, il faut, pour éviter les vents du Nord, enlever les briques dans les côtés latéraux.

Pour ceux qui construisent la question est vite résolue, adoptant le toit à un seul versant vers l'arrière. La hauteur du poulailler sera en façade de 1 m 80 à 2 m, pour être ramenée à l'arrière, l'endroit où s'installent les percheries à un maximum de 1 40 à 1 m 30.

L'économie du système est facile à expliquer. Rappelez-vous que nous avons prévu à la façade une bande d'espace libre juste en-dessous du toit ; l'air vicié étant plus léger que l'air pur, s'éleva naturellement le long du plancher vers la sortie.

Il va de soi que la porte, ni aucune ouverture quelconque, ne seront ménagées dans ce côté arrière et que, si les oiseaux exigent une fraîcheur, celle-ci sera obtenue, en l'absence d'un courant d'air, par le fait d'une évacuation rapide de l'air vicié.

Il y a évidemment possibilité d'y remédier en tenant toujours à l'abri la partie.

Les poules vous y aident, mais nous attirons toutefois l'attention sur le fait que les poules atteignent rarement le béton, sur lequel se forme, sur le passage des personnes, des légions de microbes qui se déposent sur les plumes.

Malgré ces précautions, nous partageons l'avis de nos confrères.

Nous comprenons moins l'obstination de certains constructeurs de poulaillers à vouloir placer le dessous de l'escalier, dans des nids troués par les microbes et s'y développent tout à leur aise.

Mais, nous dirons, on peut les en débarrasser. Sans doute, il est des insectes nuisibles qui peuvent se reproduire dans les nids, mais, avec l'emploi de produits antiseptiques, on peut les empêcher de se multiplier.

Pour toutes ces raisons (et il en est d'autres) nous préférons ne mettre au plancher, que des planches, et nous recommandons le logement des volailles perméable aux éleveurs de se faire une bonne idée de ce que doit être la construction des poulaillers. Nous les compléterons un jour en donnant quelques détails sur leur aménagement intérieur.

# Foires et marchés de la région

**JOIGNY.** — On cotait : beurre, 5 fr. la livre; œufs, 6,25 à 6,50 la douzaine; pommes de terre, 0,60 à 0,70 le kilo; haricots secs, 2,50 à 2,75 le kilo; haricots verts, 2,50 le kilo; haricots beurre, 2,50 le kilo; oignons, 2 fr. le kilo; carottes, 2,50 le paquet; chou, 0,50 à 1,50 la pièce; choux-fleurs, 2 à 3 fr. la pièce; melons, 3 à 4 fr. la pièce; artichauts, 0,75 à 1,50 pièce; tomates, 1 fr. le kilo; haricots écossés, 2 à 2,50 le kilo.

**OUROUX.** — On cotait : viande de boucherie : bœuf, de 10 à 14 fr. le kilo; veau, de 10 à 14 fr. le kilo; mouton, de 10 à 15 fr. le kilo; porc, de 10 à 13 fr. le kilo; grasse, 10 fr.; poulets, de gramin, 12 à 15 fr. la pièce; lapin, 2 fr. le demi-kilo; volaille, 1,20 fr. le kilo; volaille, 1,20 à 88 fr.; farine, 172 fr. les 100 kilos; son, 72 francs.

# Destruction du charançon par le tétrachlorure de carbone

Un ingénieur agricole a employé ce produit avec un succès complet pour détruire les charançons qui avaient envahi les docks d'une compagnie.

Il en faut 2 grammes par quintal de grains à traiter, soit dans les exemples cités, 6 kilos environ (4 litres) pour un premier lot de 3.000 quintaux de blé tendre et 4 kilos pour un deuxième lot de 2.000 quintaux de blé dur.

Il suffit de verser le tétrachlorure à la surface du tas ; ses vapeurs, plus lourdes que l'air, descendent vers la partie inférieure et toute la masse en est rapidement imprégnée.

Il est bon, ensuite, de recouvrir le tas de bâches goudronnées pendant quatre à cinq jours.

# SOIGNEZ TOUJOURS LES GASTRITES -- INDIGESTIONS AIGREURS -- ENTÉRITES Par les POUDRES DE COCK

Grâce aux **POUDRES DE COCK**, on mange avec goût, on digère facilement l'imporce qui aliment ; l'appétit réagit, la lourdeur, l'oppression après les repas disparaissent ; la langue n'est plus chargée, l'haleine plus fraîche. Les **POUDRES DE COCK** suppriment les cauchemars, les insomnies, les maux de tête dus aux mauvaises digestions. L'estomac, l'intestin sont désinfectés. Les gaz autrefois abondants, les alternatives de diarrhées et de constipation, tout cela disparaît, c'est enfin la santé qui est retrouvée.

Les **POUDRES DE COCK** se vendent 6 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies.



Docteur DE COCK

# LES CONCERTS DE T. S. F. « RADIO-PARIS »

Programme d'aujourd'hui lundi 7 septembre

A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris : 1° Lulu, marche (Maurey) ; 2° Arlette (Bosc) ; 3° Sérénade, solo de violon (Toselli) ; 4° Prélude qui rit (Battlé) ; 5° Aubade de Sérénade (Massenet) ; 6° Sérénade, solo de violoncelle (Delune) ; 7° Mello Leggero (Mouton) ; 8° Griseidid, trio (Massenet-Alder) ; 9° Drusus (Fau-chey) ; 10° Caprice viennois, solo de violon (Kreiser) ; 11° Pallas de mouches (Aubry) ; 12° Andante (Chabrier) ; 13° Sérénade, Les Flamme (ont ça bien mieux) ; 14° Sarabande, solo de violoncelle (Couperin) ; 15° Reflet d'âme (Sorbi) ; 16° Quand on a toujours vingt ans (Morelli).

A 18 h. 45, radio-concert organisé par l'Association des Radio-amateurs français, avec le concours de M. Alfred Galand, de l'Opéra-Comique, de M. Maurice Landeau et du quatuor Louis Malsang : 1° Marche nuptiale d'une poupée, quatuor (Reepoc) ; 2° Phryné, quatuor (Ganne) ; 3° a) Salséru (Fontenay) ; b) La caché dans les roses en pleurs (R. Hahn) ; c) Petite Berceuse (F. Darcieux) chant, M. Alfred Galand ; d) Méditation, violon M. Malsang (Galotti) ; e) Quelques mots sur Andersen, par M. Maurice Landeau ; f) Andante (Chabrier) ; g) Sérénade, Les Flamme (ont ça bien mieux) ; h) Sarabande, solo de violoncelle (Couperin) ; i) Reflet d'âme (Sorbi) ; j) La naissance des roses (Missia) chant, M. Galand ; k) Sonate en ré majeur (J.-B. Dupuis) ; l) Vienne piano ; m) En conté d'Andersen, par M. Maurice Landeau ; n) Adoration (Borowski) ; o) Violon M. Malsang ; p) Marche athlétique, quatuor (Filippucci).

A 20 h. 15, radio-communication médicale ; 20 h. 45, radio-concert organisé par les tourées Jean Lorges, avec le concours de M. René Max, de l'Éclairage, Mme Kamienska, du Capitole de Toulouse, Mlle d'Herbay, M. Tardivon, le prix au concours des amateurs de Comédie ; 1° Marche pimpante et courtois ; 2° Pour les Français (Brunswick) ; 3° Il s'appellait Antoine Durand (Georgius) chant, M. René Max ; 4° Cavalleria Rusticana (Mascanig) ; 5° Berceuse (Schubert) chant, Mme Kamienska ; 6° Marche de la nuit ; 7° Marche de la nuit ; 8° Marche de la nuit ; 9° Marche de la nuit ; 10° Marche de la nuit ; 11° Marche de la nuit ; 12° Marche de la nuit ; 13° Marche de la nuit ; 14° Marche de la nuit ; 15° Marche de la nuit ; 16° Marche de la nuit ; 17° Marche de la nuit ; 18° Marche de la nuit ; 19° Marche de la nuit ; 20° Marche de la nuit ; 21° Marche de la nuit ; 22° Marche de la nuit ; 23° Marche de la nuit ; 24° Marche de la nuit ; 25° Marche de la nuit ; 26° Marche de la nuit ; 27° Marche de la nuit ; 28° Marche de la nuit ; 29° Marche de la nuit ; 30° Marche de la nuit ; 31° Marche de la nuit ; 32° Marche de la nuit ; 33° Marche de la nuit ; 34° Marche de la nuit ; 35° Marche de la nuit ; 36° Marche de la nuit ; 37° Marche de la nuit ; 38° Marche de la nuit ; 39° Marche de la nuit ; 40° Marche de la nuit ; 41° Marche de la nuit ; 42° Marche de la nuit ; 43° Marche de la nuit ; 44° Marche de la nuit ; 45° Marche de la nuit ; 46° Marche de la nuit ; 47° Marche de la nuit ; 48° Marche de la nuit ; 49° Marche de la nuit ; 50° Marche de la nuit ; 51° Marche de la nuit ; 52° Marche de la nuit ; 53° Marche de la nuit ; 54° Marche de la nuit ; 55° Marche de la nuit ; 56° Marche de la nuit ; 57° Marche de la nuit ; 58° Marche de la nuit ; 59° Marche de la nuit ; 60° Marche de la nuit ; 61° Marche de la nuit ; 62° Marche de la nuit ; 63° Marche de la nuit ; 64° Marche de la nuit ; 65° Marche de la nuit ; 66° Marche de la nuit ; 67° Marche de la nuit ; 68° Marche de la nuit ; 69° Marche de la nuit ; 70° Marche de la nuit ; 71° Marche de la nuit ; 72° Marche de la nuit ; 73° Marche de la nuit ; 74° Marche de la nuit ; 75° Marche de la nuit ; 76° Marche de la nuit ; 77° Marche de la nuit ; 78° Marche de la nuit ; 79° Marche de la nuit ; 80° Marche de la nuit ; 81° Marche de la nuit ; 82° Marche de la nuit ; 83° Marche de la nuit ; 84° Marche de la nuit ; 85° Marche de la nuit ; 86° Marche de la nuit ; 87° Marche de la nuit ; 88° Marche de la nuit ; 89° Marche de la nuit ; 90° Marche de la nuit ; 91° Marche de la nuit ; 92° Marche de la nuit ; 93° Marche de la nuit ; 94° Marche de la nuit ; 95° Marche de la nuit ; 96° Marche de la nuit ; 97° Marche de la nuit ; 98° Marche de la nuit ; 99° Marche de la nuit ; 100° Marche de la nuit ; 101° Marche de la nuit ; 102° Marche de la nuit ; 103° Marche de la nuit ; 104° Marche de la nuit ; 105° Marche de la nuit ; 106° Marche de la nuit ; 107° Marche de la nuit ; 108° Marche de la nuit ; 109° Marche de la nuit ; 110° Marche de la nuit ; 111° Marche de la nuit ; 112° Marche de la nuit ; 113° Marche de la nuit ; 114° Marche de la nuit ; 115° Marche de la nuit ; 116° Marche de la nuit ; 117° Marche de la nuit ; 118° Marche de la nuit ; 119° Marche de la nuit ; 120° Marche de la nuit ; 121° Marche de la nuit ; 122° Marche de la nuit ; 123° Marche de la nuit ; 124° Marche de la nuit ; 125° Marche de la nuit ; 126° Marche de la nuit ; 127° Marche de la nuit ; 128° Marche de la nuit ; 129° Marche de la nuit ; 130° Marche de la nuit ; 131° Marche de la nuit ; 132° Marche de la nuit ; 133° Marche de la nuit ; 134° Marche de la nuit ; 135° Marche de la nuit ; 136° Marche de la nuit ; 137° Marche de la nuit ; 138° Marche de la nuit ; 139° Marche de la nuit ; 140° Marche de la nuit ; 141° Marche de la nuit ; 142° Marche de la nuit ; 143° Marche de la nuit ; 144° Marche de la nuit ; 145° Marche de la nuit ; 146° Marche de la nuit ; 147° Marche de la nuit ; 148° Marche de la nuit ; 149° Marche de la nuit ; 150° Marche de la nuit ; 151° Marche de la nuit ; 152° Marche de la nuit ; 153° Marche de la nuit ; 154° Marche de la nuit ; 155° Marche de la nuit ; 156° Marche de la nuit ; 157° Marche de la nuit ; 158° Marche de la nuit ; 159° Marche de la nuit ; 160° Marche de la nuit ; 161° Marche de la nuit ; 162° Marche de la nuit ; 163° Marche de la nuit ; 164° Marche de la nuit ; 165° Marche de la nuit ; 166° Marche de la nuit ; 167° Marche de la nuit ; 168° Marche de la nuit ; 169° Marche de la nuit ; 170° Marche de la nuit ; 171° Marche de la nuit ; 172° Marche de la nuit ; 173° Marche de la nuit ; 174° Marche de la nuit ; 175° Marche de la nuit ; 176° Marche de la nuit ; 177° Marche de la nuit ; 178° Marche de la nuit ; 179° Marche de la nuit ; 180° Marche de la nuit ; 181° Marche de la nuit ; 182° Marche de la nuit ; 183° Marche de la nuit ; 184° Marche de la nuit ; 185° Marche de la nuit ; 186° Marche de la nuit ; 187° Marche de la nuit ; 188° Marche de la nuit ; 189° Marche de la nuit ; 190° Marche de la nuit ; 191° Marche de la nuit ; 192° Marche de la nuit ; 193° Marche de la nuit ; 194° Marche de la nuit ; 195° Marche de la nuit ; 196° Marche de la nuit ; 197° Marche de la nuit ; 198° Marche de la nuit ; 199° Marche de la nuit ; 200° Marche de la nuit ; 201° Marche de la nuit ; 202° Marche de la nuit ; 203° Marche de la nuit ; 204° Marche de la nuit ; 205° Marche de la nuit ; 206° Marche de la nuit ; 207° Marche de la nuit ; 208° Marche de la nuit ; 209° Marche de la nuit ; 210° Marche de la nuit ; 211° Marche de la nuit ; 212° Marche de la nuit ; 213° Marche de la nuit ; 214° Marche de la nuit ; 215° Marche de la nuit ; 216° Marche de la nuit ; 217° Marche de la nuit ; 218° Marche de la nuit ; 219° Marche de la nuit ; 220° Marche de la nuit ; 221° Marche de la nuit ; 222° Marche de la nuit ; 223° Marche de la nuit ; 224° Marche de la nuit ; 225° Marche de la nuit ; 226° Marche de la nuit ; 227° Marche de la nuit ; 228° Marche de la nuit ; 229° Marche de la nuit ; 230° Marche de la nuit ; 231° Marche de la nuit ; 232° Marche de la nuit ; 233° Marche de la nuit ; 234° Marche de la nuit ; 235° Marche de la nuit ; 236° Marche de la nuit ; 237° Marche de la nuit ; 238° Marche de la nuit ; 239° Marche de la nuit ; 240° Marche de la nuit ; 241° Marche de la nuit ; 242° Marche de la nuit ; 243° Marche de la nuit ; 244° Marche de la nuit ; 245° Marche de la nuit ; 246° Marche de la nuit ; 247° Marche de la nuit ; 248° Marche de la nuit ; 249° Marche de la nuit ; 250° Marche de la nuit ; 251° Marche de la nuit ; 252° Marche de la nuit ; 253° Marche de la nuit ; 254° Marche de la nuit ; 255° Marche de la nuit ; 256° Marche de la nuit ; 257° Marche de la nuit ; 258° Marche de la nuit ; 259° Marche de la nuit ; 260° Marche de la nuit ; 261° Marche de la nuit ; 262° Marche de la nuit ; 263° Marche de la nuit ; 264° Marche de la nuit ; 265° Marche de la nuit ; 266° Marche de la nuit ; 267° Marche de la nuit ; 268° Marche de la nuit ; 269° Marche de la nuit ; 270° Marche de la nuit ; 271° Marche de la nuit ; 272° Marche de la nuit ; 273° Marche de la nuit ; 274° Marche de la nuit ; 275° Marche de la nuit ; 276° Marche de la nuit ; 277° Marche de la nuit ; 278° Marche de la nuit ; 279° Marche de la nuit ; 280° Marche de la nuit ; 281° Marche de la nuit ; 282° Marche de la nuit ; 283° Marche de la nuit ; 284° Marche de la nuit ; 285° Marche de la nuit ; 286° Marche de la nuit ; 287° Marche de la nuit ; 288° Marche de la nuit ; 289° Marche de la nuit ; 290° Marche de la nuit ; 291° Marche de la nuit ; 292° Marche de la nuit ; 293° Marche de la nuit ; 294° Marche de la nuit ; 295° Marche de la nuit ; 296° Marche de la nuit ; 297° Marche de la nuit ; 298° Marche de la nuit ; 299° Marche de la nuit ; 300° Marche de la nuit ; 301° Marche de la nuit ; 302° Marche de la nuit ; 303° Marche de la nuit ; 304° Marche de la nuit ; 305° Marche de la nuit ; 306° Marche de la nuit ; 307° Marche de la nuit ; 308° Marche de la nuit ; 309° Marche de la nuit ; 310° Marche de la nuit ; 311° Marche de la nuit ; 312° Marche de la nuit ; 313° Marche de la nuit ; 314° Marche de la nuit ; 315° Marche de la nuit ; 316° Marche de la nuit ; 317° Marche de la nuit ; 318° Marche de la nuit ; 319° Marche de la nuit ; 320° Marche de la nuit ; 321° Marche de la nuit ; 322° Marche de la nuit ; 323° Marche de la nuit ; 324° Marche de la nuit ; 325° Marche de la nuit ; 326° Marche de la nuit ; 327° Marche de la nuit ; 328° Marche de la nuit ; 329° Marche de la nuit ; 330° Marche de la nuit ; 331° Marche de la nuit ; 332° Marche de la nuit ; 333° Marche de la nuit ; 334° Marche de la nuit ; 335° Marche de la nuit ; 336° Marche de la nuit ; 337° Marche de la nuit ; 338° Marche de la nuit ; 339° Marche de la nuit ; 340° Marche de la nuit ; 341° Marche de la nuit ; 342° Marche de la nuit ; 343° Marche de la nuit ; 344° Marche de la nuit ; 345° Marche de la nuit ; 346° Marche de la nuit ; 347° Marche de la nuit ; 348° Marche de la nuit ; 349° Marche de la nuit ; 350° Marche de la nuit ; 351° Marche de la nuit ; 352° Marche de la nuit ; 353° Marche de la nuit ; 354° Marche de la nuit ; 355° Marche de la nuit ; 356° Marche de la nuit ; 357° Marche de la nuit ; 358° Marche de la nuit ; 359° Marche de la nuit ; 360° Marche de la nuit ; 361° Marche de la nuit ; 362° Marche de la nuit ; 363° Marche de la nuit ; 364° Marche de la nuit ; 365° Marche de la nuit ; 366° Marche de la nuit ; 367° Marche de la nuit ; 368° Marche de la nuit ; 369° Marche de la nuit ; 370° Marche de la nuit ; 371° Marche de la nuit ; 372° Marche de la nuit ; 373° Marche de la nuit ; 374° Marche de la nuit ; 375° Marche de la nuit ; 376° Marche de la nuit ; 377° Marche de la nuit ; 378° Marche de la nuit ; 379° Marche de la nuit ; 380° Marche de la nuit ; 381° Marche de la nuit ; 382° Marche de la nuit ; 383° Marche de la nuit ; 384° Marche de la nuit ; 385° Marche de la nuit ; 386° Marche de la nuit ; 387° Marche de la nuit ; 388° Marche de la nuit ; 389° Marche de la nuit ; 390° Marche de la nuit ; 391° Marche de la nuit ; 392° Marche de la nuit ; 393° Marche de la nuit ; 394° Marche de la nuit ; 395° Marche de la nuit ; 396° Marche de la nuit ; 397° Marche de la nuit ; 398° Marche de la nuit ; 399° Marche de la nuit ; 400° Marche de la nuit ; 401° Marche de la nuit ; 402° Marche de la nuit ; 403° Marche de la nuit ; 404° Marche de la nuit ; 405° Marche de la nuit ; 406° Marche de la nuit ; 407° Marche de la nuit ; 408° Marche de la nuit ; 409° Marche de la nuit ; 410° Marche de la nuit ; 411° Marche de la nuit ; 412° Marche de la nuit ; 413° Marche de la nuit ; 414° Marche de la nuit ; 415° Marche de la nuit ; 416° Marche de la nuit ; 417° Marche de la nuit ; 418° Marche de la nuit ; 419° Marche de la nuit ; 420° Marche de la nuit ; 421° Marche de la nuit ; 422° Marche de la nuit ; 423° Marche de la nuit ; 424° Marche de la nuit ; 425° Marche de la nuit ; 426° Marche de la nuit ; 427° Marche de la nuit ; 428° Marche de la nuit ; 429° Marche de la nuit ; 430° Marche de la nuit ; 431° Marche de la nuit ; 432° Marche de la nuit ; 433° Marche de la nuit ; 434° Marche de la nuit ; 435° Marche de la nuit ; 436° Marche de la nuit ; 437° Marche de la nuit ; 438° Marche de la nuit ; 439° Marche de la nuit ; 440° Marche de la nuit ; 441° Marche de la nuit ; 442° Marche de la nuit ; 443° Marche de la nuit ; 444° Marche de la nuit ; 445° Marche de la nuit ; 446° Marche de la nuit ; 447° Marche de la nuit ; 448° Marche de la nuit ; 449° Marche de la nuit ; 450° Marche de la nuit ; 451° Marche de la nuit ; 452° Marche de la nuit ; 453° Marche de la nuit ; 454° Marche de la nuit ; 455° Marche de la nuit ; 456° Marche de la nuit ; 457° Marche de la nuit ; 458° Marche de la nuit ; 459° Marche de la nuit ; 460° Marche de la nuit ; 461° Marche de la nuit ; 462° Marche de la nuit ; 463° Marche de la nuit ; 464° Marche de la nuit ; 465° Marche de la nuit ; 466° Marche de la nuit ; 467° Marche de la nuit ; 468° Marche de la nuit ; 469° Marche de la nuit ; 470° Marche de la nuit ; 471° Marche de la nuit ; 472° Marche de la nuit ; 473° Marche de la nuit ; 474° Marche de la nuit ; 475° Marche de la nuit ; 476° Marche de la nuit ; 477° Marche de la nuit ; 478° Marche de la nuit ; 479° Marche de la nuit ; 480° Marche de la nuit ; 481° Marche de la nuit ; 482° Marche de la nuit ; 483° Marche de la nuit ; 484° Marche de la nuit ; 485° Marche de la nuit ; 486° Marche de la nuit ; 487° Marche de la nuit ; 488° Marche de la nuit ; 489° Marche de la nuit ; 490° Marche de la nuit ; 491° Marche de la nuit ; 492° Marche de la nuit ; 493° Marche de la nuit ; 494° Marche de la nuit ; 495° Marche de la nuit ; 496° Marche de la nuit ; 497° Marche de la nuit ; 498° Marche de la nuit ; 499° Marche de la nuit ; 500° Marche de la nuit ; 501° Marche de la nuit ; 502° Marche de la nuit ; 503° Marche de la nuit ; 504° Marche de la nuit ; 505° Marche de la nuit ; 506° Marche de la nuit ; 507° Marche de la nuit ; 508° Marche de la nuit ; 509° Marche de la nuit ; 510° Marche de la nuit ; 511° Marche de la nuit ; 512° Marche de la nuit ; 513° Marche de la nuit ; 514° Marche de la nuit ; 515° Marche de la nuit ; 516° Marche de la nuit ; 517° Marche de la nuit ; 518° Marche de la nuit ; 519° Marche de la nuit ; 520° Marche de la nuit ; 521° Marche de la nuit ; 522° Marche de la nuit ; 523° Marche de la nuit ; 524° Marche de la nuit ; 525° Marche de la nuit ; 526° Marche de la nuit ; 527° Marche de la nuit ; 528° Marche de la nuit ; 529° Marche de la nuit ; 530° Marche de la nuit ; 531° Marche de la nuit ; 532° Marche de la nuit ; 533° Marche de la nuit ; 534° Marche de la nuit ; 535° Marche de la nuit ; 536° Marche de la nuit ; 537° Marche de la nuit ; 538° Marche de la nuit ; 539° Marche de la nuit ; 540° Marche de la nuit ; 541° Marche de la nuit ; 542° Marche de la nuit ; 543° Marche de la nuit ; 544° Marche de la nuit ; 545° Marche de la nuit ; 546° Marche de la nuit ; 547° Marche de la nuit ; 548° Marche de la nuit ; 549° Marche de la nuit ; 550° Marche de la nuit ; 551° Marche de la nuit ; 552° Marche de la nuit ; 553° Marche de la nuit ; 554° Marche de la nuit ; 555° Marche de la nuit ; 556° Marche de la nuit ; 557° Marche de la nuit ; 558° Marche de la nuit ; 559° Marche de la nuit ; 560° Marche de la nuit ; 561° Marche de la nuit ; 562° Marche de la nuit ; 563° Marche de la nuit ; 564° Marche de la nuit ; 565° Marche de la nuit ; 566° Marche de la nuit ; 567° Marche de la nuit ; 568° Marche de la nuit ; 569° Marche de la nuit ; 570° Marche de la nuit ; 571° Marche de la nuit ; 572° Marche de la nuit ; 573° Marche de la nuit ; 574° Marche de la nuit ; 575° Marche de la nuit ; 576° Marche de la nuit ; 577° Marche de la nuit ; 578° Marche de la nuit ; 579° Marche de la nuit ; 580° Marche de la nuit ; 581° Marche de la nuit ; 582° Marche de la nuit ; 583° Marche de la nuit ; 584° Marche de la nuit ; 585° Marche de la nuit ; 586° Marche de la nuit ; 587° Marche de la nuit ; 588° Marche de la nuit ; 589° Marche de la nuit ; 590° Marche de la nuit ; 591° Marche de la nuit ; 592° Marche de la nuit ; 593° Marche de la nuit ; 594° Marche de la nuit ; 595° Marche de la nuit ; 596° Marche de la nuit ; 597° Marche de la nuit ; 598° Marche de la nuit ; 599° Marche de la nuit ; 600° Marche de la nuit ; 601° Marche de la nuit ; 602° Marche de la nuit ; 603° Marche de la nuit ; 604° Marche de la nuit ; 605° Marche de la nuit ; 606° Marche de la nuit ; 607° Marche de la nuit ; 608° Marche de la nuit ; 609° Marche de la nuit ; 610° Marche de la nuit ; 611° Marche de la nuit ; 612° Marche de la nuit ; 613° Marche de la nuit ; 614° Marche de la nuit ; 615° Marche de la nuit ; 616° Marche de la nuit ; 617° Marche de la nuit ; 618° Marche de la nuit ; 619° Marche de la nuit ; 620° Marche de la nuit ; 621° Marche de la nuit ; 622° Marche de la nuit ; 623° Marche de la nuit ; 624° Marche de la nuit ; 625° Marche de la nuit ; 626° Marche de la nuit ; 627° Marche de la nuit ; 628° Marche de la nuit ; 629° Marche de la nuit ; 630° Marche de la nuit ; 631° Marche de la nuit ; 632° Marche de la nuit ; 633° Marche de la nuit ; 634° Marche de la nuit ; 635° Marche de la nuit ; 636° Marche de la nuit ; 637° Marche de la nuit ; 638° Marche de la nuit ; 639° Marche de la nuit ; 640° Marche de la nuit ; 641° Marche de la nuit ; 642° Marche de la nuit ; 643° Marche de la nuit ; 644° Marche de la nuit ; 645° Marche de la nuit ; 646° Marche de la nuit ; 647° Marche de la nuit ; 648° Marche de la nuit ; 649° Marche de la nuit ; 650° Marche de la nuit ; 651° Marche de la nuit ; 652° Marche de la nuit ; 653° Marche de la nuit ; 654° Marche de la nuit ; 655° Marche de la nuit ; 656° Marche de la nuit ; 657° Marche de la nuit ; 658° Marche de la nuit ; 659° Marche de la nuit ; 660° Marche de la nuit ; 661° Marche de la nuit ; 662° Marche de la nuit ; 663° Marche de la nuit ; 664° Marche de la nuit ; 665° Marche de la nuit ; 666° Marche de la nuit ; 667° Marche de la nuit ; 668° Marche de la nuit ; 669° Marche de la nuit ; 670° Marche de la nuit ; 671° Marche de la nuit ; 672° Marche de la nuit ; 673° Marche de la nuit ; 674° Marche de la nuit ; 675° Marche de la nuit ; 676° Marche de la nuit ; 677° Marche de la nuit ; 678° Marche de la nuit ; 679° Marche de la nuit ; 680° Marche de la nuit ; 681° Marche de la nuit ; 682° Marche de la nuit ; 683° Marche de la nuit ; 684° Marche de la nuit ; 685° Marche de la nuit ; 686° Marche de la nuit ; 687° Marche de la nuit ; 688° Marche de la nuit ; 689° Marche de la nuit ; 690° Marche de la nuit ; 691° Marche de la nuit ; 692° Marche de la nuit ; 693° Marche de la nuit ; 694° Marche de la nuit ; 695° Marche de la nuit ; 696° Marche de la nuit ; 697° Marche de la nuit ; 698° Marche de la nuit ; 699° Marche de la nuit ; 700° Marche de la nuit ; 701° Marche de la nuit ; 702° Marche de la nuit ; 703° Marche de la nuit ; 704° Marche de la nuit ; 705° Marche de la nuit ; 706° Marche de la nuit ; 707° Marche de la nuit ; 708° Marche de la nuit ; 709° Marche de la nuit ; 710° Marche de la nuit ; 711° Marche de la nuit ; 712° Marche de la nuit ; 713° Marche de la nuit ; 714° Marche de la nuit ; 715° Marche de la nuit ; 716° Marche de la nuit ; 717° Marche de la nuit ; 718° Marche de la nuit ; 719° Marche de la nuit ; 720° Marche de la nuit ; 721° Marche de la nuit ; 722° Marche de la nuit ; 723° Marche de la nuit ; 724° Marche de la nuit ; 725° Marche de la nuit ; 726° Marche de la nuit ; 727° Marche de la nuit ; 728° Marche de la nuit ; 729° Marche de la nuit ; 730° Marche de la nuit ; 731° Marche de la nuit ; 732° Marche de la nuit ; 733° Marche de la nuit ; 734° Marche de la nuit ; 735° Marche de la nuit ; 736° Marche de la nuit ; 737° Marche de la nuit ; 738° Marche de la nuit ; 739° Marche de la nuit ; 740° Marche de la nuit ; 741° Marche de la nuit ; 742° Marche de la nuit ; 743° Marche de la nuit ; 744° Marche de la nuit ; 745° Marche de la nuit ; 746° Marche de la nuit ; 747° Marche de la nuit ; 748° Marche de la nuit ; 749° Marche de la nuit ; 750° Marche de la nuit ; 751° Marche de la nuit ; 752° Marche de la nuit ; 753° Marche de la nuit ; 754° Marche de la nuit ; 755° Marche de la nuit ; 756° Marche de la nuit ; 757° Marche de la nuit ; 758° Marche de la nuit ; 759° Marche de la nuit ; 760° Marche de la nuit ; 761° Marche de la nuit ; 762° Marche de la nuit ; 763° Marche de la nuit ; 764° Marche de la nuit ; 765° Marche de la nuit ; 766° Marche de la nuit ; 767° Marche de la nuit ; 768° Marche de la nuit ; 769° Marche de la nuit ; 770° Marche de la nuit ; 771° Marche de la nuit ; 772° Marche de la nuit ; 773° Marche de la nuit ; 774° Marche de la nuit ; 775° Marche de la nuit ; 776° Marche de la nuit ; 777° Marche de la nuit ; 778° Marche de la nuit ; 779° Marche de la nuit ; 780° Marche de la nuit ; 781° Marche de la nuit ; 782° Marche de la nuit ; 783° Marche de la nuit ; 784° Marche de la nuit ; 785° Marche de la nuit ; 786° Marche de la nuit ; 787° Marche de la nuit ; 788° Marche de la nuit ; 789° Marche de la nuit ; 790° Marche de la nuit ; 791° Marche de la nuit ; 792° Marche de la nuit ; 793° Marche de la nuit ; 794° Marche de la nuit ; 795° Marche de la nuit ; 796° Marche de la nuit ; 797° Marche de la nuit ; 798° Marche de la nuit ; 799° Marche de la nuit ; 800° Marche de la nuit ; 801° Marche de la nuit ; 802° Marche de la nuit ; 803° Marche de la nuit ; 804° Marche de la nuit ; 805° Marche de la nuit ; 806° Marche de la nuit ; 807° Marche de la nuit ; 808° Marche de la nuit ; 809° Marche de la nuit ; 810° Marche de la nuit ; 811° Marche de la nuit ; 812° Marche de la nuit ; 813° Marche de la nuit ; 814° Marche de la nuit ; 815° Marche de la nuit ; 816° Marche de la nuit ; 817° Marche de la nuit ; 818° Marche de la nuit ; 819° Marche de la nuit ; 820° Marche de la nuit ; 821° Marche de la nuit ; 822° Marche de la nuit ; 823°

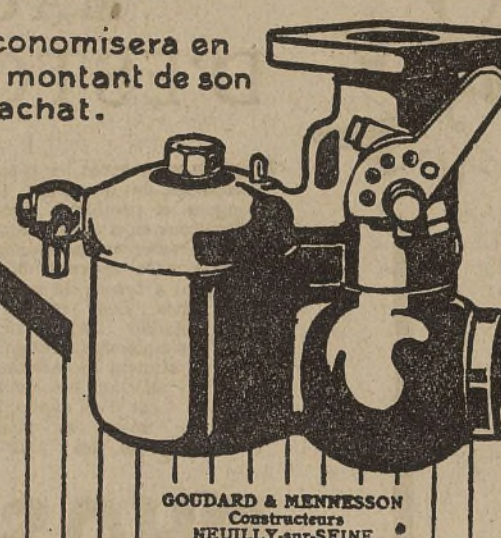
## hâtez-vous de souscrire à l'emprunt or

mais faites un placement aussi avantageux en montant un carburateur

# SOLEX

sur votre voiture

Il vous économisera en 6 mois le montant de son achat.



GOUARD & MENESSON  
Constructeurs  
NEUILLY-sur-SEINE

**JEUNE FILLE** de 18 à 25 ans, pour service table et chambres. S'adresser hôtel de la Poste, Clamecy (Nièvre), 28.548

**JEUNE HOMME** sans profession, fort et actif, de 15 à 18 ans, est demandé à Nevers, pour travail à la tâche bien rétribué, situation stable. 28.418  
Bureau du journal.

**JEUNE HOMME** pour second étage, pharmacie, Nevers. Bureau du journal. 28.510

**MANCEUVRE**, marié, sera logé.  
S'adr. à LAUREGEON Frères, Moulin de Recy, par Vinon (Cher). 28.521

**MAÇONS et MANŒUVRES** sérieux, travail assuré, à l'abri des sautes, cantine italienne. S'adresser à M. PALACIOS, entrepreneur, Bourbon-Lancy (S.-et-L.). 28.541

**MESSEIERS et DAMES** pour courtoisie facile et encaissements. Fort fixe, bonnes commissions.  
Ecrire ou s'adresser à M. ANDRE, 93, rue des Bouchers, à Moulins, le mardi 8 septembre 1925, de 9 heures à 12 heures. 28.569

**MENAGERS, SERRURIERS, TOILIERS, MANŒUVRES**, situation stable.  
S'adr. Etablissements D'Orléans, à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loire). 28.583

**OUVRIER**, bons appointements.  
M. BOBIN, coiffeur, à Cozès (Nièvre). 28.498

**OUVRIERS MENUISIERS ou CHARPENTIERS et MANŒUVRES** au courant de la menuiserie, pour l'établissement aux machines, pour menuiserie en série. Travail assuré, bien payé.  
Chantiers et constructions de Bois, 32, rue des Ponts-Chartrains, Blois. 28.483

**OUTILLEUR - MATRICEUR**, pour la province, références exigées.  
Bureau du journal. 28.172

**VENDEURS de JOURNAUX**, habitant Nevers.  
S'adr. à M. DUPRE, dépositaire général, « Paris-Centre », 5, place du Lycée, Nevers.

Plusieurs **MINIERS ou MÉNAGES MINIERS** avec enfants capables être employés.  
LASSALLE, ingénieur à Grury (Saône-et-Loire). 28.108

**MENAGE** basse-cour, de préférence âgé, pour petite culture.  
THEVENET, vins en gros, Magny-Cours. 28.618

**ON OFFRE**  
**RETRAITE** assurée, 96 ans, très bon comptable, cherche situation à Nevers.  
M. MATHIAS, à Saint-Antoine, par Plagny (Nièvre). 38.509

**JEUNE HOMME** 17 ans, fort intelligent, connaissant un peu la mécanique, demande place pour se perfectionner, voudrait être logé et nourri.  
Bureau du journal. 28.454

**Bon Vin Coteau** 260 fr. la pièce de 210 litres, franco votre gare, fût et droits compris, contre remboursement. Paul VEDEL, 18, rue Louis Laget, Nîmes (Gard).

**A VENDRE**  
**Papier Journal Blanc**  
POUR ALIMENTATION  
2 francs le kilo  
Bureau du journal.

**ÉCHELLES A COULISSES**  
Escabeaux Échelles simples et doubles  
**H. LALOUETTE**, fabricant  
USINES ET MAGASINS  
9, rue Général Fautouret  
DIJON

Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers  
Le Gérant : JOYET DE MAESBEC.

## Maux de Jambes

Maladies de la Peau

soulagement immédiat et guérison rapide sans cesser le travail, par l'

# Eau Précieuse

DEPENSIER  
MÉDICAMENTS POUR LES  
Ulcères Variqueux  
Plaies des Jambes  
Varices - Hémorroides  
Eczémas - Dartres, etc.

Demandez les Brochures  
ambrosiennes gratis et franco.  
Brevet français n° 109.000. Prix de vente par mandat de 7 fr. adressé à M. J. REVARD, docteur en pharmacie, ex-interne des Hôpitaux de Paris, 8, rue Gauthier, Paris.  
EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES.

**Ministériels**  
Etude de M. GALLICHER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers 5, rue Gambetta

Suivant contrat reçu par M. GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-cinq enregistré à Nevers (A. C.), le deux septembre mil neuf cent vingt-cinq folio 142, case 876. M. Henri-Emmanuel MARTIN et Madame Elisabeth TERRIN, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, rue de la Jonction, n° 12, ont vendu à M. François DURET et Madame Amélie MALLET, son épouse, demeurant ensemble aux Tuilleries, commune de Semmougy (Nièvre), le fonds de commerce de débitant de vins et liqueurs avec licence de débit de tabac ex-cessé à Nevers, rue de la Jonction, n° 12, connu sous le nom de « Café de la Jonction ».

Comprenant :  
L'enseigne, la clientèle, l'alandage, la licence d'exploitation.  
Le matériel et le mobilier servant à l'exploitation dudit fonds.  
Les marchandises.  
Et le droit au bail.  
La prise de possession a eu lieu le premier septembre mil neuf cent vingt-cinq.

Les oppositions à faire, s'il y a lieu, sur le prix de la vente devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la seconde insertion renouvelant la présente. Elles seront reçues à Nevers, en l'étude de M. GALLICHER-LAVANNE, notaire, où domicile est élu à cet effet.

Pour première insertion :  
H. MARTIN,  
T. PERRIN.  
28.617

**Agents d'Affaires**  
Par suite de cessation de partie d'exploitation, M. Louis LAMBOTOT, éleveur à La Verrière, commune de Chanzy (S.-et-L.) est vendeur à l'amiable en son domicile, à partir du 15 septembre, de : 20 VACHES

**Vente de Fonds de Commerce**  
**FONDS DE BOULANGERIE** dans importante commune de la Nièvre. Pétrin mécanique, four moderne, 5 heures de portage avec camionnette Ford en très bon état. Bail 15 ans, loyer 600 francs, 4 quintaux par jour assuré. Prix à débattre.  
Bureau du journal. 28.396

**Ventes**  
**CONDUITE INTERIEURE** Ford, carrosserie française, état de neuf, visible garage de la Nièvre, rue Félix-Paure, Nevers.  
M. BLASINI, à Tazières, par Nevers. 26.924

**MOTOCYLETTE** Triumph 1919, 4 HP, à bon état de marche, 2500 fr.  
M. BLASINI, à Tazières, par Nevers. 28.184

**VOITURE ARIES**, 2 pl. déc. 5-8 HP, démar., éclair., électr. Très bon état. A vendre, urgente cause suppression. Occasion unique.  
BOLLIET, hôtel du Paon, 37, rue de la Béra, Nevers 28.615

**1 SEMOIR** à pommes de terre - 1 POMPE à bras, aspirante et refoulante.  
BLASINI, à Tazières, par Nevers. 27.558

**VOITURE** tôlée, pour épicerie, rayonnage intérieur, s'ouvrant sur les côtés.  
S'adr. M. VERNOIS, à Imphy (Nièvre). 28.506

**Personnel**  
**ON DEMANDE**  
**EMPLOYÉ** actif, venant de préférence d'un établissement de crédit, connaissant très bien les différents services en général, la comptabilité et le portefeuille en particulier, pour banque privée de la région.  
Bureau du journal. 28.485

**JEUNE GARCON**, à tout faire, et une AIDE-CUISINIÈRE, débutante, pour collège ecclésiastique campagne.  
Ecrire Economie de Pont-Levoy (L.-et-Ch.). 28.282

### Réparations d'Automobiles

et de MOTEURS de TOUTES MARQUES  
et tous systèmes  
**SOUDURE AUTOGENE**  
Travail soigné - Exécution rapide

**J. LANGERON**  
mécanicien spécialiste  
8, rue de Farigny, NEVERS

REALISAGE DE TOUTS CYLINDRES DE MOTEURS, sur machines spéciales, nouveaux pistons, axes, segments, trois ou quatre jours après réception. Prix travail irréprochables. COLLET et Cie, Belleville-sur-Saône.

Une bonne habitude



Tout le monde boit des  
**Lithinés de D'Gustin**

Parce qu'ils améliorent la santé  
Parce qu'ils préviennent la maladie  
Parce qu'ils dissolvent l'acide urique  
Parce qu'ils favorisent la digestion  
Parce qu'ils sont agréables au goût  
Parce qu'ils ne troublent pas le vin  
Parce qu'ils sont à la portée de tous

Les Lithinés du Docteur Gustin, se vendent que dans les pharmacies.

### L'OPTIQUE est une science

MYOPES ou PRESBYTES

en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez tous-jours satisfaction.

107  
**LUNETIERS**

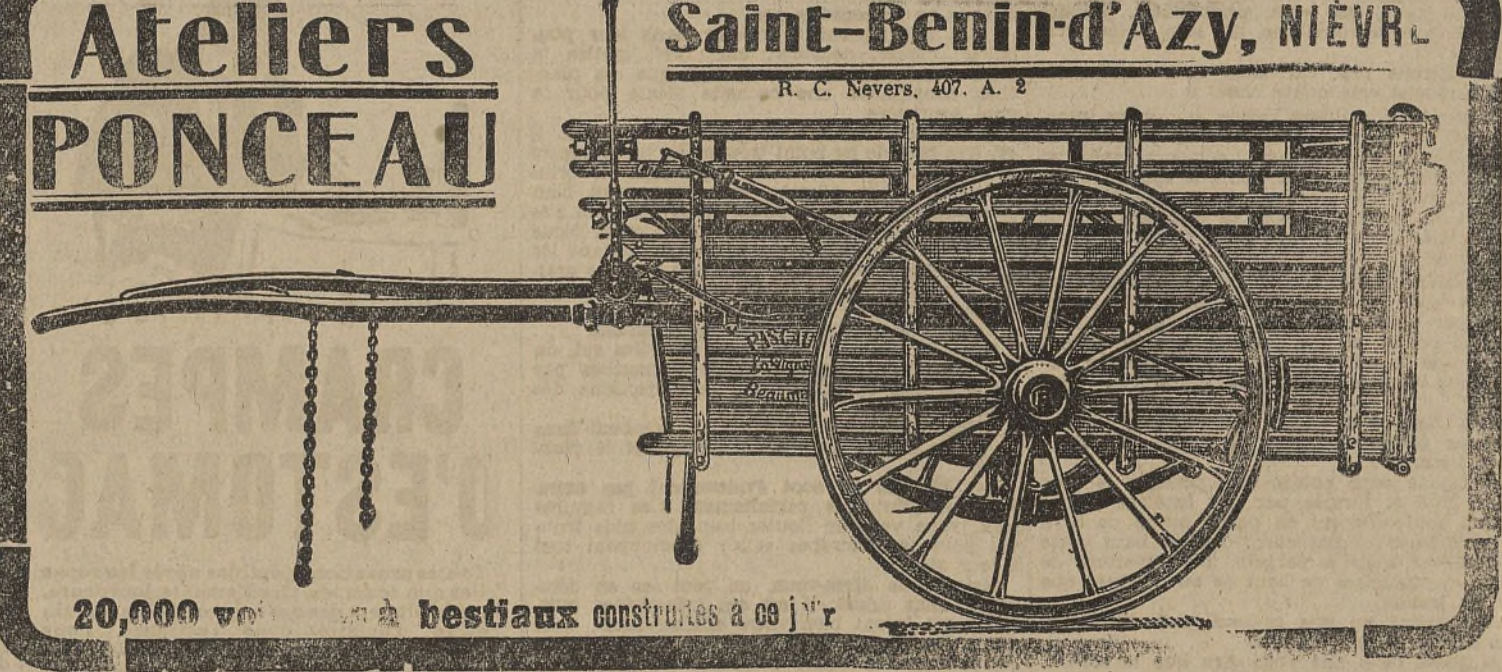
**G. DEPALLE & P. MUS**  
OPTICIENS  
27, Rue d'Allier, MOULINS

## Ateliers PONCEAU

20,000 v. à bestiaux construites à 60 j'yr

## Saint-Benin-d'Azy, NIÈVRE.

R. C. Nevers, 407, A. 2



# -: Courrier des Eaux :-

## Hôtels et Maisons recommandés

**BOURBON-L'ARCHAMBAULT** (Allier)  
480 kilomètres de Moulins. Etablissement thermal civil et militaire, ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre, eaux chlorurées, sodiques, 53° iodobromurées et radioactives, arthritisme, paralysie et blessures de guerre, maladies des femmes.

**HOTEL TALLEYRAND**, sur le parc, et près l'Etablissement, confort, éléctricité. Tél. 23. Rec. T. C. F.

**HOTEL DU COMMERCE**, ouv. l'année, rec. voyag., gar., éléct. Tél. 9. BARATHON.

**GRAND HOTEL DES BAINS**, à prox. de l'Etablissement, jard. Gar. éléct. Tél. 18. AUCLAIR prop. Chef de cuisine. Ouvert toute l'année.

**HOTEL DES SOURCES**, face le Parc et l'Etablissement. Tél. 15. Eléct., gar. G. GONDRÉ, prop.

**HOTEL DES 3-PUITS**, éléct. Tél. 35. JOACHIM.  
RENAUD, café, chamb. meublées, pension.

**CHATEL-GUYON** (Puy-de-Dôme)  
**HOTEL DES NATIONS** et **TOURING-HOTEL**  
Vastes jardins, régime, confort mod. Tél. 6.

**HOTEL de la PAIX**, mats de fam., rég. soig., agr., eau cour. ch. et grd. Jard. tél. 0.90.

**HOTEL et VILLA BON ACCUEIL**, av. Baraduc, ps. fam. Rég. Px. mod. Tél. 0.50. GAILICHE, pr.

**LA BOURBOULE**  
64 HOTEL de l'UNIVERS, près Thermes, Casino et Parc. Confort, mod. Tél. 80. CHANAUD, pr.

**SAINT-HONORÉ-LES-BAINS**  
Eaux sulfureuses arsenicales, les seules de cette composition en France. Maladies des voies respiratoires (asthme, bronchite, laryngite, rhume des foies), maladie des enfants, traitement des gazés.

**HOTEL CASTEL DU PARC** - F. IMBERT, directeur. Entièrement remis à neuf, dernier confort, situé dans le Parc Etiahi. Eléct. Tél. 12. Cuisine tout premier ordre, caves renommées. Autobus à tous les trains. Garage.

**GRAND HOTEL BELLEVUE**, dernier confort, jardin, garage, en face l'Etablissement Thermal, confort, situé dans le Parc Etiahi. Eléct. Tél. 8. Mme veuve WALSDORFF, propriétaire.

**HOTEL LANOISELLE**, ouvert toute l'année, à l'entrée du Parc, pension de famille, recommandé, électrifié, jardin, garage.

**HOTEL JULLY MARIBAS**, sur le haulteur, recom. par T. C. F. Tél. 15. Prix mod.

**HOTEL HARDY**, entrée du parc, cuis. très soignées, salle de bains, éléct. gar. tél. 18. L'HIVER à JUAN-LES-PINS, pension de famille « La Violette ».

**LES THERMES**, pension de famille, existant depuis 1820, arrangement famille.  
Mlle DUTARTRE.

**BANQUE** : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, bureau rattaché à l'AGENCE DE NEVERS.

**CHATEAU-CHINON**  
**HOTEL de la POSTE et MORVAN-HOTEL**  
Confort moderne, grands jardins, éléct., gar., tennis, panoramas unique, cure de repos. Tél. 6. F. DUGAUD, prop.

**BOURBON-LANCY**  
Établissement Thermal Bourbon-Lancy (S.-et-L.) MOUGIN et DALVENY concessionnaires. Saison 15 mai au 30 septembre. Goutte. - Rhumatismes. - Affections cardiaques. - Maladies des femmes.

**GRAND HOTEL** 1<sup>er</sup> ordre, propr. de la St. des THERMES, situation splendide au milieu du parc de l'établissement. 1<sup>er</sup> ordre, dernier confort, tout premier ordre, appartements privés, table de régime, restaurant et spécialités.

**CASINO** - Spec. de familles, comédie, concert classique, célèbre orchestre d'AMBRONIO, vendredi. Les jeudi, mardi et samedi cinéma. Films superbe production, dernières créations. Fêtes dans le parc, matins et soirées du dimanche ; dancing en plein air, jeu de boules et baccara. Buffet.

**HOTEL DES THERMES et GRAND-HOTEL MARION**, près de l'Etiahi, et du parc. Cuisine de famille, prix modérés. Téléph. 13. Mme DUPLAT-MARION, propriétaire.

**HOTEL DES BAINS**, VI LA MEDICIS, pension de famille. Confort, Cuisine soignée, Jardin ombragé. COUVON, propriétaire.

**GRAND GARAGE** (SEGAUD) et PERRET, mécaniciens spécialistes et spécialistes des grandes marques.

**MAISON L. THEVENEAU**, tél. n° 8. Location d'automobiles et de voitures limousines, torpèdes, auto-car pour excursions, ambulance automobile pour transport de malades. Petite Renault pour 2 pers. Tarif réduit. Voitures attelées en tous genres, victorias, breaks, etc. A l'heure et à la course. Café.

**VILLA DU ROCHER**, face Etablissement Thermal, pension de famille, cuisine soignée, régime, prix modérés. J. BOULLIER, propriétaire.

**VILLA LA TERRASSE**, pension de famille, près les Thermes, cuis. bourgeoise. VERNET.

**ARAGE L. BENOIT**, agence l'usage, stocks Gooarich. Tél. 40.

**A SOTTI**, confiseur-glaçier, nouveautés de la saison « Le Hérisson » bonbons chocolat exquis.

**P. MEYER**, confiseur, chocolatier. Ses produits et leur présentation imposent sa marque.

**NÉRIS-LES-BAINS**  
Etablissement Thermal ouvert au 15 mai au 1<sup>er</sup> octobre. Station des nerveux, rhumatismes, Maladie de la femme.

**HOTEL LEOPOLD et ALBERT** 1<sup>er</sup>, pr. l'Etiahi, Gr. jardin, eau courante, cuis. soignée, régime garage avec fosse. Tél. 21. R. BOURDIN, propr.

**HOTEL DUMOULIN**, tab. Régime. E. LAFONT.

**HOTEL ROUSSELIN**, à partir de 80 fr. conduit l'av. auto gratuit. Les baigneurs aux bains.

**HOTEL ROCHEETTE et DE FRANCE**, sur le Parc, pr. l'Etiahi. Gr. jardin. Eau cour. Tél. 3.

**GRAND HOTEL**, entièrement neuf J. LALANDE, directeur, chauffage central, eau chaude et froide, ascenseur, salles de bains, apart., w.-c. privés, rest., gar. Tél. 6.

**HOTEL DU RHONE et DES THERMES**, pr. l'Etiahi, thermal, Eau courante, tél. 24. Prix modérés, garage. L. CHATAIN, propr.

**HOTEL de l'EUROPE**, de 23 à 25 francs. Téléphone 27.

**POUGUES-LES-EAUX**  
Fougues, Station de famille, Eau les plus digestives et en même temps les plus remontrantes. Milieu thermal de choix pour la cure des nerveux et des névrosés (diabétiques, anémiques).

**SPLENDID HOTEL** - Dans le parc de l'Etiahi, Therm. conf. mod. Rest. du Casino cuis. 1<sup>er</sup> ordre cave renomm. Repas prix fixe et à la carte. Gar. avec boxes sép. fosse, tél. 3.

**HOTEL DU PARC**, recom. aux familles, tél. 4.

**HOTEL du MONT GIVRE** pr. l'Etiahi, gr. jard. conf. mod. cuis. bourg. soignée, régime, sit. unique, cure air, pens. 18 à 22 fr. arr. p. fam.

**CENTRAL-HOTEL**, route de France, transformé à neuf. Prix modérés pour pension. Tél. 18. CHIRON, propriétaire.

**HOTEL de la GARE**, buffet, restaurant, chambres confortables, régimes. Ouvert toute l'année.

**SOURCE GARNIER**, à Garchizy, près Pougy-les-Bains, eau de table minérale gazeuse ferrugineuse, naturelle. Adresse lettres et commandes à M. F. GARNIER, prop., Fourchambault (Nièvre).

**HOTEL MAGENTA et VILLA TZARINE** à proximité des parcs et des sources. Confort moderne, régimes, prix modérés. Réduction mai-juin-septembre. J. LESBRES, prop.

**HOTEL FREJUS et VILLA JARRY**, 6, rue du Presbytère, près des Célestins. Cuis. soignée. Eau cour. Rég. serv. petites tables. Tél. 23-16. Pension 20 à 22 francs par jour.

**HOTEL BOURGEON**, agrandissements et transformations, ascenseur, eau-courante. Jardin. Tél. 5-87. RAISIN et BOURGEON.

**VILLA CONVERT**, 36, 34, 32, rue Bardiaux, agrand., maison de famille, cuisine bourg.

**VILLA DU MUGET**, chamb. conf. Eau courante, restaur., service par petite tab., rég., prix mod. G. MERCIER, 18, av. des Célestins.

**RASSERIE RESTAURANT** « Les Sources », prix fixe et carte, jard. omb. soupers après le spect. Cuis. et cave soignées. Prix mod. Tél. 6-77. P. DURAND, propr., 19, rue Sorlin.

**L'ABELLE D'OR**, Pâtisserie-confiserie, 29, rue Georges-Clemenceau. C. LEBRETE. Salon de thé. Tél. 5-78.

**Le Petit Casino** rue Marechal-Foch 15 et 17.  
LE PLUS GAI.

**MANY** à Vichy, sur le Parc. Vêtements pour Dames et Messieurs, ville, sports, voyages. Maison ouverte toute l'année.

**Environs de Vichy**  
TOURISME et VILLEGIATURES

**LA GUILLERME** (Allier), gare à Ferrières-sur-Sichon, pêche, chasse, cure d'air, de repos, bouillottes, bain, etc. 6 à 700 mètres.

**HOTEL DES TOURISTES**, BARGOIN-GOUTOR. HEBE. Prend pensionnaires (prix modérés), arrangement famille. Cuisine extra. Auto à vélocité. Garage.